

Parusant le Mardi et Jeudi
50 RUE BONAVENTURE
Les Trois - Rivières,
P.Q.
Tél 640 Casier 170

LE BIEN PUBLIC

Abonnement par Année
CANADA — \$2.00
ETATS-UNIS \$3.00
PAYABLE D'AVANCE.

21ème ANNÉE — No 38 LES TROIS-RIVIÈRES, LE MARDI, 22 OCTOBRE 1929 DEUX SOUS LE NUMÉRO

S. G. MGR COMTOIS BENIT LES CLOCHES DE STE-MARGUERITE

Magnifique démonstration religieuse à Sainte-Marguerite dimanche après-midi.

La température idéale que nous avions dimanche après-midi a favorisé grandement l'exécution du programme préparé pour la bénédiction des cloches de la paroisse Sainte-Marguerite.

La foule était considérable et la cérémonie eut lieu en plein air. Les Zouaves étaient de la fête et leur tenue impeccable fut très appréciée.

Vers les deux heures, S.G. Mgr Comtois arrivait à Ste-Marguerite, accompagné de Mgr J.-E. Paquin, et escorté des Zouaves en armes, drapés au vent. Les clairons sonnaient la marche que scandaient les tambours. Une foule considérable fit cortège à Sa Grandeur dès son entrée dans les limites de la paroisse Sainte-Marguerite.

Au presbytère S. G. Mgr Comtois fut reçu par M. l'abbé L.-J. Chamberland, curé de la paroisse, et par plusieurs membres du clergé. Déjà la place de l'église était complètement remplie. Les Parisiens occupaient des places spéciales près des cloches.

A l'heure annoncée le clergé et S. G. Mgr Comtois, revêtus des ornements pontificaux, parurent sur le perron de l'église avec le prélatriceur de la circonstance M. l'abbé Eddie Hamelin, professeur de Belles-Lettres au Séminaire Saint-Joseph.

Éloquent prélatriceur qu'est M. l'abbé Hamelin rappelle en termes choisis le rôle de la cloche dans la liturgie et l'art chrétien. Nous sommes heureux de donner aujourd'hui à nos lecteurs un résumé assez complet de cette belle pièce d'éloquence religieuse.

Monseigneur, Mes Frères,

"La cloche est une des merveilles de l'art chrétien. Toutefois, ce qu'il faut admirer le plus en elle, ce n'est ni le métal dont elle se compose, ni la forme qu'elle a revêtue, ni le son dont elle frappe les airs, mais bien ses harmonies avec le monde des âmes, ses rapports avec le ciel et la terre, ses relations avec la Famille, la Patrie et la Religion.

Aussi pour bien comprendre la beauté de la cloche paroissiale et saisir la signification de la cérémonie qui nous assemble, en cette après-midi d'automne, après de ces trois vases d'airain, il ne suffit pas d'avoir une âme éprise du beau artistique, il faut posséder le sens chrétien.

Voulant alors que votre carillon ait pour vous d'autres sons que ceux qui arrivent à l'oreille, laissez-moi vous dire son rôle dans le monde social et religieux, en d'autres termes, laissez-vous dire que vous devez aimer vos cloches comme citoyens et comme chrétiens.

Comme citoyens vous devez aimer la cloche parce qu'elle est le gloire et l'honneur de la grande ville comme du plus humble hameau.

Sans la cloche la plus belle cité n'est qu'une reine déshonorée assise dans la tristesse et l'humiliation. Point de ces dômes solennels ni de ces voûtes mystérieuses qui descendent d'en haut; rien que le roulement des attelages et le bruit des machines. On sent le vide et une impression de bien absent.

De même sans la cloche le silence du désert plane sur nos campagnes. Le plus magnifique paysage ne vous dit rien sans le clocher et la cloche, écrit Chateaubriand. Car la cloche est tout pour le paysan.

Alors apparaît ici son influence morale et son caractère social. A côté de tant de choses qui séparent et divisent, elle rapproche et unit les hommes.

Voilà alors la raison de cette affection universelle qui s'attache à la cloche en général et à la cloche du pays natal en particulier.

Comme chrétiens, aimez la cloche parce qu'elle est la voix de Dieu et d'un prélatriceur.

La cloche est une des voix de Dieu parce qu'elle nous parle constamment de religion et de devoir, qu'elle nous rappelle à lui d'où nous venons et à qui nous devons retourner en passant par les sombres sentiers de la mort. Et c'est peut-être la plus puissante.

Congrès de la Jeunesse Catholique

Les grandes assises de la Jeunesse Catholique à Québec ont eu lieu dimanche. S. Mgr Plante officiait à la messe d'ouverture à l'église St-Roch.

L'union régionale québécoise de l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne a tenu hier son 37e congrès. Ce congrès avait été placé sous les auspices du Cercle Charest de Saint-Roch, et c'est dans la Salle Saint-Cyr que les séances ont été tenues. Tous les congressistes ont commencé cette journée d'étude en assistant à la messe célébrée par Sa Grandeur Mgr Omer Plante, dans le sous-bassement de l'église Saint-Roch et au cours de laquelle le R. P. Routhier, C. S. R., aumônier du Cercle St-Alphonse de Liguori, a donné un magnifique sermon. La première séance d'étude s'est ouverte à dix heures sous la présidence de M. J.-Alfred Morissette. C'est au cours de cette séance qu'ont eu lieu les élections qui ont porté à la présidence M. le Dr Louis-Philippe Roy, rédacteur à l'Action Catholique. Dans l'après-midi, d'intéressants travaux ont été présentés par MM. Arthur Duval, N.P., professeur à l'Université Laval, Edouard Coulombe, secrétaire de la C. J. B. Laliberté, et Oscar Hamelin, N.P., banquier en obligations. Ces trois orateurs, tous anciens présidents de l'A.C.J.C., ont parlé tout à tour du passé, du présent, et de l'avenir de l'Association. Dans la soirée, l'hon. juge Choquette, les Sessions de la Paix, a donné une intéressante conférence à laquelle tout le public était invité. Il y eut aussi un beau concert donné par des artistes de marque.

Ainsi soit-il. A ce moment S. G. Mgr Comtois procède à la récitation des paroles liturgiques pendant que la chorale chante les psaumes du rituel. En faisant les onctions spéciales S. G. Mgr Comtois donne aux nouvelles baptisées les noms qu'elles porteront. Voici leurs noms, les effigies et les inscriptions qu'elles portent: François-Xavier, Marguerite, S.S. Pie XI régnant A.D. 1929 S. E. le Cardinal R.-M. Rouleau, S.G. Mgr F.-X. Cloutier, évêque de Trois-Rivières. L.-J. Chamberland, ptre curé de Ste-Marguerite de Cortone. Inscription: "J'appelle à la prière". Effigies: Le Christ, le Pape, Mgr Cloutier, Mgr Comtois. Elle pèse 2,100 livres. Alfred, Odilon, Louis-Joseph, Mgr Comtois, auxiliaire, Mgr L. Charteau, vicaire général. Chanoine François Boulay, chanoine, Louis Denoncourt. Inscription: "Je chante les louanges de Dieu". Effigies: Le Christ, la Vierge Immaculée, Ste Anne, St-Jean-Baptiste. Elle pèse 1,070 livres. Noël, Joseph, Alexis, Syndics, W. Brunette, A. Boulard, E. Millette, N. Champagne, J. Lemay, A. DeBeauvoir. Inscription: "Je prie pour les morts". S. G. Mgr Comtois fut le premier à les sonner et après lui, le Clergé, les perrains, puis la foule.

Le candidat conservateur dans Richelieu

M. Hervé Larivière, propriétaire de l'abattoir de Sorel, est choisi par la convention d'hier.

Ste-Victoire, Qué. 21.—M. Hervé Larivière, propriétaire d'abattoir, de Sorel a été unanimement choisi comme candidat à la prochaine élection partielle du comté de Richelieu, hier, à la convention conservatrice tenue ici. M. Larivière s'opposera à l'échevin Turcotte, de Sorel, choix des libéraux. La nomination officielle des candidats aura lieu aujourd'hui, et l'élection sera tenue le 28 courant.

Le candidat conservateur résida autrefois à St-Ours et il demeure maintenant à Sorel, où il est propriétaire d'un abattoir. Il est en rapport quotidien avec les cultivateurs de la région. M. Laurent Barré fut le principal orateur, à l'assemblée qui suivit le choix de la convention. M. William Tremblay, député ouvrier de Maisonneuve, porta la parole après lui. M. Aldéric Blain, député de Dorion et Aimé Guertin député de Hull, adressèrent aussi la parole.

Le prix des patates augmente

Il a atteint au premier endroit \$3.65 et au second \$2.60 le baril

Fredericton, N.-B., 21.—Le prix du baril de patates a passé de \$2.50 à \$2.60 au cours des derniers jours. C'est là le plus haut prix de la saison. Cependant le prix des patates du Nouveau-Brunswick est encore d'environ un dollar moins élevé que le prix courant du Maine. Des dépêches du Maine disent que les patates d'Aroostock ont obtenu dans cet état le prix de vente de \$3.65 le baril, soit le plus haut de l'année. Vendredi, au Maine comme au Nouveau-Brunswick, il est tombé une bordée de neige de deux à trois pouces. La récolte sera terminée dans cette région au milieu de la semaine prochaine.

Imposantes funérailles du Dr A. Duhamel

Un long cortège de parents et amis aux obsèques. M. l'abbé Laquerre officie au service

Les sympathies

Ces jours derniers ont eu lieu à Sainte-Ursule, les imposantes funérailles du Docteur Alfred Duhamel, décédé à l'Hôpital du Sacré-Cœur à Montréal. L'église avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Lavergne, curé de Sainte-Ursule. Le service funèbre fut chanté par l'abbé Gaudiose Laquerre, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Lucien Paquin, vicaire de Louiseville, comme diacre et de l'abbé G. Bournival, vicaire à Saint-Léon comme sous-diacre.

La chorale de la paroisse, sous la direction de M. Charles Charette, a exécuté la messe des morts harmonisée de Perreault. Les solistes étaient MM. Emery Picotte, Charles Charette, Alfred Picotte, M. Charette a très bien rendu "Les Adieux de Schubert". M. Freddie Lambert touchait l'orgue. Des messes furent dites aux autels latéraux par M. le chanoine Frs Boulay, curé de la Cathédrale des Trois-Rivières, et par M. l'abbé Desilets, vicaire à Ste-Ursule.

M. Paul Desrosiers, de Louiseville dirigeait les funérailles. On remarquait au chœur: M. l'abbé Alphonse Lessard, curé de St-Timothée; M. l'abbé Alphonse Caron, de Louiseville.

Les porteurs étaient: MM. le Dr J.-L. Caron, de Maskinongé; Dr A.-O. Milot, de Louiseville; Dr T. Nepveu, de Ste-Ursule; Dr Legris, de Louiseville; le notaire Lucien Lessard, de Ste-Ursule; M. l'avocat Ferron, de Louiseville.

La quête a été faite par MM. Nap. Giguère et Albert Lessard, de Ste-Ursule. Le deuil était conduit par MM. Marcel Clément, de Louiseville son beau-père; Wilfrid Duchesnay, Joseph D'Isle, de Montréal; J.-Oscar Pronovost, de Garneau, ses gendres; La-Georges Bédard, de Louiseville; son beau-frère; J.-G. Duhamel, de Montréal; son frère; Armand Duhamel, son neveu; Irénée Clément, de St-Justin; Alfred Bélanger, ses cousins.

Dans l'assistance on remarquait: MM. Dr Léopold Gélinas, Alexandre Savio, Isaac Giguère, Donat Lafontaine, J.-P. Nault, Alide Mineau, Ephrem Lesage, J.-A. Giguère, Edmond Clément, tous de Louiseville; Paul Boucher, Théophile Poirier, Charles et Alfred Picotte, Albert Lessard, François Lessard, Camille Lambert, Joseph Giguère, Joseph Racine, Euchariste Lessard, Marc-Henri Lafrenière, J.-O. et Urbain Lessard, Joseph Juneau, Denis Juneau, Viateur Juneau, Charles Charette, M. le notaire Richard Lessard, Henri Lambert, Alphonse Bédard, Théodule Bergeron, Philippe Baril, Joseph Déziel, Léon Carl, Adolphe Boulay, Hormidas Gagnon, Henri Elliott, Frank Lessard, Arthur Déziel, Freddie Lambert, Joseph Morin, Edouard Baril, Alphonse Baril, Jessie Turner, Ernest Roy, Alphonse Picotte, Donat Lefrançois, Liguori Gagnon, Louis Lambert, tous de Ste-Ursule; Joseph Morin, Charles Lemire, Donat S. de Carufel, André Lafrenière, Walter S. de Carufel, M. et Mme Auguste Alarie, Albert Clément, tous de St-Justin; Philippe Rivard, Ls-Philippe Rivard, de Ste-Ursule; Joseph Baril.

A St-Justin Selon le désir du défunt, l'inhumation eut lieu à St-Justin. Une quinzaine d'automobiles allèrent le reconduire jusqu'à St-Justin. Un Libera fut chanté à cet endroit. M. l'abbé Joseph Mongrain, vicaire, officiait, la chorale de St-Justin, sous la direction du notaire J.-E. Langlois, chanta un libera en musique.

Mme Adéodat Lafrenière touchait l'orgue. On remarquait parmi l'assistance, à l'église de St-Justin: M. le curé de Ste-Ursule et son vicaire, Son Honneur le maire Jos. Paquin, Aimé Dupuis, M. le notaire J.-E. Langlois, Joseph Laurent, Auguste Alarie, Adéodat Morin, Adéodat Lafrenière, Donat S. de Carufel, F. Lessard, boulanger; Adéodat Dupuis, Emery Picotte. (suite à la page 8)

Les surprises des élections françaises

Les radicaux indépendants font des gains sensibles. Défaite de l'abbé Heagy.

Paris, 21.— Dans l'élection de 98 sénateurs, environ un tiers des membres de la Chambre Haute, hier, les radicaux indépendants ont réalisé des gains qui indiquent un mouvement vers les éléments plus modérés du bloc de la Gauche.

Trente-cinq candidats ont obtenu des majorités au premier scrutin, et 20 autres au second tour. Au troisième scrutin, alors que la pluralité était nécessaire pour être élu, l'abbé Heagy, le fameux autonomiste alsacien, a été battu par le député républicain P. Fleger. Un autre défit important fut celui de l'ex-Premier Ministre François Marsal, qui fut battu par le maire radical-socialiste d'Aurillac.

Parmi les candidats heureux, on remarque: M. Paul Doumer, président du Sénat, M. Henri Chéron, ministre des Finances, M. Albert Sarraut, ancien ministre de l'Intérieur, M. Maurice Violette, M. Albert Peyronnet, M. Jean Durand, M. Fernand Chapet, et M. Raynaldy et Landry.

Les huit sièges qui ont changé de mains ont été perdus par la Droite au profit de la Gauche.

La lutte sera chaude en Ontario

239 candidats aux prises dans l'élection qui se terminera le 30 octobre

SEPT ACCLAMATIONS JUST-QU'A DATE

Toronto, 21.—L'Ontario a fermé, samedi, sa liste des nominations officielles, aux prochaines élections provinciales, qui auront lieu le 30 octobre. Cinq élections par acclamation ont été enregistrées, et dans trois divisions la confusion a régné au sujet de la légalité des nominations.

239 candidats vont se faire la lutte dans 112 circonscriptions. Les conservateurs ont des champions dans chacune, et les cinq élections par acclamation sont allées de leur côté. On compte 87 candidats libéraux officiels et dix progressistes. Dans certains cas, ces deux partis ont endossé la candidature d'un candidat commun. Trente autres candidats ont été nommés.

Il y aura deux circonscriptions qui verront quatre champions aux prises, et seize autres auront une lutte triangulaire.

Les divisions dont le cas est déjà réglé par une acclamation sont les suivantes: Hastings-nord—Hon. J.-R. Cooke.

Kingston—T.-A. Kidd, Muskoka—G.-W. Ecclestone, Ottawa-sud—Arthur Ellis, Renfrew-nord—E.-A. Danlop. A l'exception de M. Ellis, tous les candidats élus par acclamation faisaient partie de l'ancienne législature.

Dans les divisions de St.-Mont, Sudbury et Hastings est, des escarmouches sont déjà commencées sur la légalité des bulletins de nomination.

Le Premier Ministre Ferguson fera la lutte dans Grenville contre le révérend T.-H. Bradley, prohibitionniste. M. W.-E.-N. Sinclair, chef libéral, n'aura qu'un seul adversaire dans Ontario-sud, mais M. J.-G. Lethbridge, chef progressiste, en aura deux dans Middlesex-ouest. Cinq femmes prendront part à la lutte, dont Mme Stewart Dies, dans Hastings-est, dont la nomination a été protestée.

On compte six candidats communistes. Les candidats sont ainsi répartis suivant leurs affiliations politiques:

Conservateurs	112
Libéraux	87
Progressistes	10
Prohibitionnistes	7
Cons. Indé.	6
Communistes	6
Travailleurs	3
Indépendants	2
Fermiers-Unis	2
Trav. indép.	1

Le Cercle Ozanam clôturera ses Conférences d'Apostolat Laïque par ses Noces d'Argent

Nicolas Medtner aux Trois-Rivières

Il est rare que le grand pianiste compositeur russe, Nicolas Medtner, vienne prochainement, donner une audition privée aux Trois-Rivières. On entend même dire qu'une Association de Dames Triluviennes qui s'intéressent à la musique sérieuse serait sur le point de voir le jour sous le nom de "Club Musical des Dames", autrement dit: Ladies Musical Club, et que l'audition Medtner ouvrirait la série des récitals projetés. A l'instar du "Ladies Musical Morning Club" de Montréal, et de celui de Québec, notre ville aurait une association musicale aussi solide que distinguée qui nous permettrait d'avoir une visite plus fréquente des grandes personnalités artistiques qui viennent si souvent s'arrêter à notre porte.

Souhaitons que cette double œuvre soit fondée.

Le nouveau conseil d'agriculture

L'hon. M. Perron donne suite à son programme en ce qui concerne le conseil d'Agriculture. Plusieurs anciens directeurs ayant donné leur démission, le cabinet provincial fait des nominations.

Le Conseil d'Agriculture a été complètement réorganisé. Plusieurs membres de l'ancien Conseil ayant donné leur démission, le cabinet provincial a nommé ce matin un nouveau bureau de direction. Les membres qui ont été choisis par le gouvernement sont:

M. Ovide Loiseleur, de Ste-Mary de Verchères, M. David Roy, de St-Michel de Bellechasse; M. Emile Gagnon, de Chambord; M. J.-P. Desmarais, horticulteur d'Hébertville; M. Jos. Picard, industriel de Québec; M. J.-A. MacDonald, de Valleyfield et M. Beaudry-Lemay, géant général de la Banque Canadienne Nationale. Cette réorganisation fait partie du programme de l'hon. M. Perron, ministre de l'Agriculture et il l'avait annoncée dès son entrée à l'Agriculture.

Le tourisme sème l'or sur sa route

Les touristes auront laissé dans notre province plus de \$65,000,000.000. Avec plus de 114,000 autos étrangères, elle atteindra sur 1928 plus de 25 pour cent.

Québec, 20.—Durant les trois mois qui forment la période principale du tourisme, les touristes américains ont laissé dans la province de Québec quelque chose comme \$65,000,000, dont \$10,000,000 dans la seule ville de Québec.

Durant les mois de juin, juillet et août, il est venu dans la province 68,760 automobiles des Etats-Unis, 35,000 d'Ontario et 10,000 du Nouveau-Brunswick; le total pour le mois de septembre sera aussi plus élevé qu'à l'ordinaire, et l'on estime à plus de 25 pour cent, l'augmentation qu'aura atteinte cette année le tourisme sur les chiffres de 1928.

Ces chiffres donnent une idée de ce que représente cette industrie pour notre province, et de l'attention que nous devons porter à conserver nos usages et coutumes, ainsi que le caractère historique de Québec.

BRILLANTE REUNION A L'HOTEL DE VILLE, LE DIMANCHE, 3 NOVEMBRE, A 3 HRES, P. M.

CONFERENCE PAR L'UN DES MAITRES DE LA PAROLE AU CANADA PROGRAMME MUSICAL CHOISI—ENTREE GRATUITE

Le Cercle Ozanam de l'A.C.J.C. des Trois-Rivières clôturera de façon solennelle la première année de sa série de Conférences sur l'Apostolat Laïque par une réunion spéciale à l'Hôtel de Ville, le 3 novembre prochain.

Pour cette occasion, un programme de choix a été préparé avec soin et l'on aura le plaisir d'entendre l'un des plus grands maîtres de la parole aujourd'hui au Canada.

Le Cercle Ozanam célèbre cette année les Noces d'Argent de sa fondation. C'est dire l'enthousiasme du groupe de l'A.C.J.C. en la paroisse Notre-Dame et le souci bien arrêté de faire un gros succès de la réunion du 3 novembre.

Tout le public trifluvien est invité à se rendre à l'Hôtel de Ville dimanche après-midi, à 3 heures. L'entrée est gratuite.

L'Allemagne vient de battre tous les records

Le Dornier un avion géant, se promène avec 150 passagers.

Attenrkein, Allemagne, 21.—L'ao roplane géant de la compagnie Dornier s'est envolé à 11 h. 15 ce matin pour une envolée de 2 heures.

Il a l'aspect d'un hôtel suspendu avec ses 150 passagers et un équipage de 10 hommes. C'est la première fois dans l'histoire qu'un avion transporte 160 personnes dans les airs.

L'Irlande en a assez de l'Empire

Dublin, Etat Libre d'Irlande, 21.—Une proclamation a été affichée dans toute la ville par le conseil de l'armée républicaine, hier, pour inviter tous les Irlandais d'âge militaire à se joindre à l'armée républicaine. Il est dit que l'armée républicaine est résolue à rompre toute affiliation impériale et à réaffirmer les droits inaliénables de l'Irlande comme nation souveraine.

Sincère Merci

L'enthousiasme religieux qui a marqué la démonstration de dimanche dernier à Sainte-Marguerite a réjoui toute notre population.

Ce geste des trifluviens, en plus du bel acte de solidarité qu'il manifeste, témoigne, comme toujours, d'une générosité sans égale.

Aussi, je suis heureux d'offrir à S. G. Mgr Comtois, au Prédicateur distingué, aux Membres du Clergé, aux Parrains et aux Mairaines, aux Zouaves, et à tous ceux qui ont pris part à notre fête, mes plus sincères remerciements.

L.-J. Chamberland, Curé de Ste-Marguerite

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

ST-PROSPER

Joyeuse réunion.

Dimanche, 6 octobre, un bon nombre d'amis se réunissaient chez M. Philippe Massicotte pour fêter le 19^e anniversaire de naissance de Mlle Gabrielle Massicotte.

La soirée débuta par la lecture d'une jolie adresse, prononcée par Mlle Pauline Houde.

Plusieurs riches cadeaux furent offerts à la jubilaire.

Parmi les nombreux invités, on remarquait: Mmes Marguerite et Monique Frigon, Lucienne et Monique Massicotte, Yvette et Corona Pronovost, Aurore et Juliette Bacon, Yvette et Lucienne Houde, Madeleine Cloutier, Gabrielle Godard, Pauline Houde, Hélène Devost, Adrienne Frigon, ainsi que MM. Gérard Houde, Prosper Vézina, Gérard Fraser, Emilien Trudel et Clément Massicotte.

MM. et Mmes Paul Houde, Lucien Massicotte, Robert Frigon, Raymond Trudel, et Mme Jos.-T. Trudel faisaient aussi partie de la veillée.

Ily eut chant et musique durant toute la soirée et tous se quittèrent emportant un agréable souvenir de cette réunion.

Va et vient

M. et Mme Gaudias Massicotte, de Amos, chez M. Théodore Jacob.

Mme J.-A. Duval, Mlle Alice Frigon, des Trois-Rivières, étaient en visite chez Mme Endore Frigon, ces jours derniers.

Mme Herménégilde Massicotte, de Amos, chez M. Félix Desaulniers.

M. Avidas Massicotte, Mme Dupuis, de Amos, Mme Alphonse Godon, de Shawinigan, en visite chez leurs nombreux parents et amis.

M. Xavier Gagnon, de St-Adelphe, chez M. Phil. Gagnon.

Mlle Adrienne Dufresne, des Trois-Rivières, chez M. Robert Frigon.

Mme Endore Frigon, en promenade aux Trois-Rivières.

M. et Mme Origène Douville, de Shawinigan, Mme Evariste Chabou, de St-Casimir, chez M. Tréfilé Cossette.

M. et Mme Théotime Jacob, de St-Adelphe, chez MM. Philias et Théod. Jacob.

Mlle Jeannette Cossette, en promenade à Montréal.

Mme Ovide Trudel, des Trois-Rivières, chez M. Geo. Baril.

Mme Walter Massicotte, des Trois-Rivières, chez M. Phil. Houde.

MM. Eug. Gravel, Emmanuel Massicotte, Félix, Desaulniers sont revenus enchantés d'une promenade à La Tuque.

Naissance

M. et Mme Herin, Lefebvre, née Rose-Alma Bertrand, sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Fernande. Parrain et marraine: M. et Mme Rosaire Cloutier.

Décès

C'est avec regret que nous annonçons la mort de M. Louis Fraser, époux de Dame Régina Morin, décédé le 12 octobre dernier, à l'âge de 66 ans.

Ses funérailles eurent lieu le 15 courant au milieu d'un grand concours de parents et amis. M. le curé O.-H. Lacroix, fit la levée du corps et officia au service funèbre. La chorale paroissiale exécuta la messe des Morts.

Portaient la dépouille mortelle, MM. Cléophas Cloutier, Robert et Cyrien Godon, Donald Fraser, tous neveux du défunt, M. Alphonse Caron portait la croix. La collecte pendant le service funèbre a été faite par MM. Désiré Cloutier, Joseph Leduc, Parmi la nombreuse assistance, nous avons remarqué:

MM. et Mmes Philippe Fraser, Narcisse Fraser, Phil. Godon, Oscar Mollard, Elie Lefebvre, Aug. Morin, J.-Bie Morin, Hermann Alarie et Joseph Morin, des Trois-Rivières, A. Gendron, de St-Thuribe, La planie de Shawinigan, Joseph Frigon, de Ste-Genevieve, Ovide Beaudoin, de Ste-Anne de la Perle, Antonio Lefebvre, MM. Saul Lefebvre, Philippe Cloutier, M. et Mmes Horace Caron, Johny Grimard, Prosper Grimard, Alphonse Devost, Wilf. Cloutier, W.-X. Frigon, Phil. Cossette, Désiré Cloutier, Benoit P. Massicotte, Mlle Alex. Cossette, Marie-Louise E. Bacher, Annette Gagnon, Dorilla Houde, Jeanne Cloutier, Marie-Ange Gravel, M. Alf. Massicotte, Henri Rompré et plusieurs autres. A la famille éplorée, nous offrons nos plus profondes sympathies.

Ste-Cécile-de-Lévrard

Imposantes funérailles de M. Rodolphe Lefebvre, décédé accidentellement à Sherbrooke à l'âge de 24 ans.

Nous avons la douleur de vous annoncer la mort de M. Rodolphe Lefebvre, survenue ces jours derniers.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son père M. Roméo Lefebvre, sa belle-mère Mme Lefebvre; quatre frères, MM. Emile, André, Albert et Omer; quatre sœurs Mme Henri Tournant, née Exilia, de Ste-Cécile; Mme Joseph Verville, née Angéline, de St-Pierre-les-Becquets; Mlle Lucie et Jeannette Lefebvre.

La levée du corps fut faite et le service chanté par M. l'abbé J.-A. R. Faucher, curé de cette paroisse, assisté de MM. les Abbés Manseau et Poulet, de Ste-Sophie de Lévrard, comme diacre et sous-diacre. Conduisant le char funèbre M. Emile Lafond. La croix était portée par M. Zéphirin Neault. Les porteurs étaient MM. Alcide et Léopold Lefebvre, Achille et Emilien Lafond, Antonio Neault et Philippe Laliberté, tous cousins du défunt. La collecte fut faite par MM. Achille Lafond et Philippe Laliberté.

Parmi l'assistance on remarquait outre ceux déjà mentionnés, ses beaux-frères MM. Joseph Verville, et Henri Tournant, ses oncles et tantes MM. et Mmes Médéric Leboeuf, de Sherbrooke; Ferdinand Pepin, M. Enclide Tournant, de Ste-Sophie de Lévrard, M. et Mme Léo Lafond; ses cousins et cousines Mmes Alphonse Paris, de Victoriaville et Willie Bédard, de Montréal; MM. et Mmes Evariste et Donat Neault, de St-Pierre-les-Becquets; Dolphis Tournant, Alcide Croteau et Rodolphe Mayrand, de Ste-Sophie de Lévrard, Antonio Paquin, de Gentilly.

Étaient aussi présents: MM. et Mmes Henri Galarneau, Hormidas Germain, Jimmy Paris, Albert et Alphonse Tournant, Angelo Paquin, Achille Croteau, Joseph Paquin, et une foule d'autres. A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

STE-SOPHIE-DE-LEVRARD

Service anniversaire

Lundi le 14 octobre, en notre église paroissiale a été chanté le service anniversaire de M. Elise Paris.

Divers

M. Louis-Philippe Mongrain, Mlle Cora Lavigne, des Trois-Rivières, M. Achille et Mlle Clara Tournant, de Ste-Sophie, en promenade chez M. Arsène Michel, dimanche dernier.

M. et Mme Maurice Tournant, sont allés visiter des parents à Princeville et Victoriaville.

Mme Donat Leblanc passe la semaine à Montréal chez des parents.

M. Henri Lebeuf est de retour dans sa famille.

M. et Mme Jessie Paris, des Trois-Rivières, chez MM. Delphis et Albert Leblanc.

Mme Delphis Leblanc est allée passer la semaine aux Trois-Rivières.

ST-GERARD-DES-LAURENTIDES

Honneur au mérite

Mlle Edith Lacerte, institutrice, vient de recevoir du département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur J.-G. Goulet, une prime de \$20.00 pour succès dans l'enseignement.

Notes sociales

M. et Mme Lewis Flagole, de Shawinigan, chez M. Alphonse Grenier, dimanche.

M. et Mme Alcide Desaulniers, ont passé quelques jours à Montréal.

Mmes Marguerite et Simonne Gélinas, de passage à Shawinigan.

M. et Mme Wilbrod Lemay, de St-Sévère, chez M. Joseph Pothier, dimanche.

Mlle Mériilda Contu, de Shawinigan, chez son père M. Joseph Contu.

M. l'abbé Pellerin, de passage chez son père M. Henri Pellerin.

Mmes Donat Juneau et Henri Pothier, ont passé quelques jours à St-Léon, chez Mme U. Legris.

M. et Mme Adam Vincent et leurs fillettes, Marie-Ange, Cécile et Jeanne d'Arc, de passage à Shawinigan, dimanche dernier.

ST-LEONARD D'ASTON

Divers

Plusieurs de nos paroissiens sont allés dimanche, le 29 septembre, en pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine. Ce furent MM. Cyrien Lauzière, Arthur, Alfred, Lucien, Armand et Georges Comeau, Léonard Tournant; Mmes Zéphir Caron, Stanislas Jodoin, Pierre Noury, Arthur Comeau, Wenceslas Mailly, Ernest Doucet, Hormidas Hubert, Ephrem Houde, Moïse Comeau, Hercule Doucet, Géoire Leblanc, Mlles Alphonsine, Jeannette et Augustine Doucet.

Démonstration culinaire

Ces jours derniers, au magasin de M. Alfred Foucault, des démonstrations culinaires ont été gratuitement données durant trois jours par Mlle Delongchamps, employée de la Cie Gillet de Montréal, et qui eut pour effet d'attirer un bon nombre de dames et de demoiselles désireuses de s'instruire dans cet art si compliqué qui s'appelle "La cuisine moderne".

Par ses explications claires et précises, Mlle Delongchamps essaya de communiquer à ses auditrices son habileté dans la préparation de beaux gâteaux et de succulents biscuits, etc. A la dernière répétition un magnifique gâteau aux fruits, dont de la Cie, fut tiré au sort par la gentille fillette Henriette Doucet. Le nom de l'heureuse gagnante a été celui de sa mère, Mme Donat Doucet. Nos félicitations.

Va et vient

M. et Mme Arthur Comeau et leur fils Georges sont allés à St-Wenceslas dernièrement par affaires.

De passage, ces jours derniers, chez MM. et Mmes Arthur Comeau et Donat Doucet, la Révérend Sœur Marie-Gabriel, de la Communauté des Sœurs du Précieux-Sang des Trois-Rivières, ainsi que Mmes Olivia Duplessis, Laurent Pinard et Ernest Duplessis, M. Georges Duplessis également de Trois-Rivières.

Mme Arthur Comeau est allée à Nicolet ces jours derniers, visiter sa fille Sœur Jeanne du Précieux-Sang, à la Maison Mère des Sœurs de l'Assomption.

M. Donat Doucet et sa famille sont allés faire un pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine, dernièrement.

SAINT-LEON

Soirée

Ces jours derniers se réunissaient chez M. Georges Julien, un groupe d'amis. On remarquait parmi les invités M. et Mme Georges Julien, Mlles Rachelle et Jeanne d'Arc Lemay, de Shawinigan; Mlle Yvonne S. de Carufel, Mlle Annette Paillé, Mlle Rachelle Julien, MM. Robert Lessard, Albertino Lesage, Marcel Lesage, Roméo et Georges Julien. Il y eut chant et musique.

ST-BARNABE

Naissances

M. et Mme Lionel Bourassa sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms de Georges-Henri-Paul. Parrain et marraine: M. et Mme Josephat Marcouiller.

M. et Mme Lionel Diamond, un fils, Joseph-Jean-Paul. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Diamond.

M. et Mme Ovide Grenier, une fille baptisée sous le nom d'Eulalie. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Bourassa.

Nouveau vicaire

M. l'abbé Eugène Lamy, ancien vicaire à St-Paulin, qui remplace M. l'abbé Raoul Lamy, est arrivé récemment.

Nous donnons ci-après la liste des institutrices de la paroisse: Externat du village, dirigée par les Sœurs de l'Assomption; Ecole No 1, dirigée par Mlle Lucinda Gélinas; Ecole No 3, dirigée par Mlle Marie-Ange Matteau; Ecole No 4, dirigée par Mlle Eva Matteau; Ecole No 5, dirigée par Mlle Marie-Anne Gélinas; Ecole No 6, dirigée par Mlles Anna Lavergne et Simonne Matteau; Ecole No 7, dirigée par Mlle Rosilda Bourassa; Ecole No 8, dirigée par Mlle Jeanne Gélinas.

Va et vient

M. et Mme Ovide Pichette et leurs enfants en visite chez Mme Hormidas Pichette.

M. Freddie Melançon, de Lowell, Mass., en visite chez son frère M. Arsène Melançon, pour quelque temps.

ST-ALEXIS DES MONTS

Décès de Mme O. Vallières

Mercredi dernier est décédée à l'Hôpital St-Joseph, Mme O. Vallières, âgée de 41 ans.

Femme de bien et de devoir, après avoir pratiqué généreusement les austères vertus d'une vie chrétienne, elle supporta avec une sainte résignation une longue et pénible maladie. Sa mort laisse un vide profond parmi les siens et elle emporte les vifs regrets de ceux qui l'ont connue. Elle laisse pour déplorer sa perte outre son époux M. O. Vallières, sept filles Mme A. Picotte, née Rose; Mme A. Giguère, née Anna; Mme A. Savard, née Mériilda; Jeannette, Yvette, Gertrude et Juliette; quatre fils: Joseph, Arthur, Maurice, Lionel et Simon; une petite-fille Jacqueline; son père et sa belle-mère M. et Mme Joseph Lambert et plusieurs frères et belles-sœurs.

Ses funérailles ont eu lieu en notre église paroissiale. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Desjarlais, vicaire de la paroisse et la chorale paroissiale rendit pieusement la messe de Requiem.

La collecte fut faite par Mme Jos. Frappier et Mme J. Morin. La défunte appartenait à la Fraternité du Tiers-Ordre. La bannière en tête du cortège était portée par M. P. Poudrier et M. H. Drolet. Tenaient les rubans: Mme Jos. Frappier, Mmes Z. Morin, Jos. Allard, G. Auger.

Les porteurs étaient: M. A. Houle, Simon Lambert, O. Lambert et A. Savard.

Après le service de nombreux parents et amis se firent un devoir d'accompagner la défunte à sa dernière demeure.

Nos sympathies sont acquises à la famille.

CHARETTE

Divers

M. et Mme Arthur Auger et leur fils Paul, de St-Léon, étaient de passage chez M. Charles-Edouard Auger, dimanche.

M. et Mme Donat Ferron et leur fille Marthe, de St-Léon, étaient de passage chez M. Henri Deschênes, dimanche.

M. et Mme Alcide Diamond et leur fils Marcel, des Trois-Rivières, étaient en visite dimanche.

M. et Mme Rosario Paquin, chez M. Joseph Diamond.

M. et Mme Philippe Guillemette et leurs enfants, de St-Barnabé, chez M. Charles-Edouard Auger.

Mlle Aurore Gélinas est de retour de quelques jours aux Trois-Rivières.

Mlle Marie-Ange Boisvert a passé quelques jours à St-Paulin chez des parents.

M. et Mme Armand Paquin et leur fils Jean-Guy, de St-Paulin, chez M. Osias Lafontaine.

M. Boniface et Mlle Rose-Hélène Gélinas, de St-Mathieu, en visite chez M. Charles-Edouard Auger.

M. et Mme Adèle Lessard et leurs enfants étaient de passage à St-Boniface dimanche.

Mlle Yvette Juneau, de St-Paulin, de passage chez M. Adam Boisvert.

Mme Eugène Trahan, d'Yamachiche, était en visite chez M. Adam Boisvert.

Visite canonique du Tiers-Ordre

Du 6 au 8 octobre dernier, nous avons le bonheur d'avoir notre visite canonique du Tiers-Ordre. L'ouverture eut lieu à la grande messe du dimanche. Le Rev. Père fit connaître le but du Tiers-Ordre, son esprit, et les nombreux avantages spirituels qu'il offre aux tertiaires. L'assistance a été très nombreuse à tous les exercices. La visite se clôtura par la cérémonie de prise d'habit et de profession.

Vous devez naviguer sur la mer orageuse du monde avec l'abandon et l'amour d'un enfant qui sait que le bon Dieu son Père le chérit et ne saurait le laisser seul à l'heure du danger.

Troubles de vessie. — Mme W. Szpak de Cleveland, Ohio, écrit: "Mon fils souffrait de faiblesse de vessie et ne pouvait pas retenir son urine. Une seule bouteille de Novoro du Dr Pierre lui procura un soulagement complet et amélioré de beaucoup sa santé." L'effet bienfaisant que produit cette remarquable médecine végétale sur les organes d'élimination est bien connu. Seuls des agents spéciaux désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Col. de Chicago, Ill., peuvent procurer cette médecine. Ce n'est pas un article de droguiste. Livré exempt de douane au Canada.

ST-PIERRE-LES-BECQUETS

Décès

Le 3 dernier, avait lieu les imposantes funérailles de Mme Joseph Fournier, décédée à l'âge de 72 ans.

Le service fut chanté par M. l'abbé Allard, curé, assisté comme diacre et sous-diacre par MM. les Abbés Binette et Mercure.

On rendit à la défunte qui était tertiaire les honneurs de la confrérie.

Un très grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

Elle laisse cinq fils: Alphonse, Philippe, Théophile, Rosario, de Montréal; Hermann, de North-Bay; deux filles: Mmes Alphonse Cossette, de cette paroisse, et Mme Nadeau, de Montréal.

Nos sympathies à la famille.

De passage

M. et Mme Lacaille et Mlle Cora Labaie, du Nominique, chez M. Léon Labaie.

Chez M. Zéhirin Beauchesne, M. et Mme Armand Thibault, Mme Alphonse Beauchesne, de Montréal; Mme Elzéar Tremblay, de Port Alfred.

Mlle Yvette Demers, des Trois-Rivières, de passage chez M. Hermann Lefebvre.

M. et Mme Hector Poisson, de Gentilly, ont passé quelques jours chez M. Antonio Poisson.

M. et Mme Emile Poisson, de Québec, chez Hector Mailhot.

Va et vient

Mme Yve Noé Tournant est allée en voyage aux Trois-Rivières.

Mlle Anna Lefebvre est allée visiter des amis à Shawinigan et à St-Théophile du Lac.

M. et Mme Arthur Gendron, Mlle Marie Lemay, Mme Alphonse Dion, et Mlle Yvonne Lefebvre, sont allés en pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine.

M. Napoléon Gagnon est allé passer quelques jours à Gentilly.

Mlle Lucienne Beaudet, de St-Sophie, de passage chez M. Maurice Roux.

Autres funérailles

Le 7 dernier, avait lieu les funérailles et sépulture de M. Alfred Spénard, décédé à l'âge de 84 ans, chez son neveu M. Alfred Spénard. Le service fut chanté par M. l'abbé Allard, curé. On rendit au défunt qui était tertiaire les honneurs de la Confrérie. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

Bibliographie

P. Tequi, libraire-éditeur 82, rue Bonaparte, Paris-VI.

ou au Syndicat des Imprimeurs Chicoutimi.

Les Novices de Notre-Seigneur. — 1 vol. in-12 de 220 pages. Prix: 9 fr.; franco 10 francs; étranger 12.

La simple table des matières en dira plus long peut-être que bien des analyses: I. Origine de la vie religieuse. — II. Délais dans la réponse à la vocation. — III. La préparation à la vie religieuse. — IV. Les épreuves du chemin. — V. Les Novices de Notre-Seigneur. — VI. Saint Pierre. Le novice porté aux extrêmes. — VII. Le novice à la foi ardente. — VIII. Les méprises, les épreuves et les joies du novice. — IX. Le novice téméraire. — X. La chute du novice. — XI. Saint Jean. Vocation et portrait de novice. — L'intimité du novice. — XV. Le novice qui se recherche lui-même. — XVI. Le novice de l'Eucharistie. — XVII. Le novice dans l'intimité divine. — XVIII. Le novice privilégié à la Passion de Notre-Seigneur. — XIX. Le retour de cœur du novice à la Passion de Notre-Seigneur. — XX. Le novice au pied de la croix; le secret de son courage. — XXI. La récompense du novice pour sa suprême fidélité. — XXII. Le novice encore faible dans la foi. — XXIII. Le novice modeste. — XXIV. Saint André. Le novice de la vie cachée. — XXV. Le novice et son amour de la Croix. — XXVI. Saint Jacques, frère de saint Jean. Qualités et défauts de novices. — XXVII. S. Mathieu. Le novice généreux à suivre les inspirations de l'Esprit-Saint. — XXVIII. Le novice humblement reconnaissant. — XXIX. S. Thomas. Le novice peu crédule. — XXX. L'esprit de défiance chez le novice. — XXXI. Saint-Philippe. Le novice d'esprit pratique. — XXXII. Le novice complaisant. — XXXIII. Le novice aux vœux trop naturelles. — XXXIV. Saint Jacques le Mineur. Le novice oublieux de lui-même. — XXXV. Ses enseignements aux novices. — XXXVI. Saint Jude. Une question de novice au Divin Maître. — XXXVII. S. Barthélemy. Le novice simple et

sans dissimulation. — XXXVIII. Simon. Le novice silencieux et caché. — XXXIX. Saint Paul. Une vocation extraordinaire. — XL. S. Luc. Le novice aimant l'ordre. — XLI. Saint Marc. Un novice qui se décourage. — XLII. Le relèvement du novice découragé. — XLIII. Les novices de Notre-Seigneur (résumé).

Jacob, six ans, vient trouver son père, Abraham.

Père, j'ai rêvé cette nuit que vous me donniez dix sous.

Alors Abraham tapota la tête frisée de son aîné.

— Comme vous avez été très sage cette semaine, mon petit enfant, gardez-les.

Bon Matériel
Bon Travail

Les Plâtriers travaillent mieux quand ils ont de bons outils et du matériel de première classe.

Assurez-vous de cela en vous adressant à

CYRILLE LABELLE & CIE

10, RUE DES FORGES.

Pour une plus grande protection!

L. G. BEAUBIEN & Cie

Maison fondée à Montréal en 1902

Etablie aux Trois-Rivières en 1919

Membres de la Bourse de Montréal

Membres du Curb de Montréal

MAURICE LANGLOIS

Gérant

153, Notre-Dame

Téléphone 1180

Les Trois-Rivières, P.Q.

PLACEMENTS RECOMMANDES

		Rend ment
Hôtellerie Ma tane	6%	\$98.50 6.30
A. Bélanger, Ltée	6%	100. 6.
Immeubles St-Roch	6%	100. 6.
Cie Elect. Lac Bouchette	6%	100. 6.
Immeubles St-Paul	6%	100. 6.

Renseignements additionnels sur demande

Téléphonez ou télégraphiez vos commandes à nos frais

La Corporation de Prêts de Québec

Représentant spécial pour Trois-Rivières et District L. LETOURNEAU 9, rue St-Pierre, Tél.: 205

Agents Auguste Desmarais (Louisville, Tél.: 171) Raoul Bellemare, (St-Barnabé, Tél.: 1

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Ltée, dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 50, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Annales -- Classifiées 35 centimes pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

RETRAITES FERMES AU COUVEN DES RR. SS. MARIE REPARATRICE

Jeunes Filles, Du 31 oct. au 4 nov Dames Du 12 au 16 nov. Demoiselles âgées Du 21 au 25 nov. Jeunes Filles Du 12 au 16 déc.

Pour tout renseignement, s'adresser à la DIRECTRICE DES RETRAITES, Téléphone: 1620.

SANATORIUM DEBLOIS

LES TROIS-RIVIERES, P.Q.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, morphinomanie, alcoolisme, etc. Application des dernières méthodes scientifiques y compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violet, régimes spéciaux, etc. Confort moderne, service d'ascenseur, solariums

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide
l'acheteur averti. Éteignez
cette lumière et le
magasin le plus achalandé
sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles
Lecture saine et
instructive
Chiffres de circulation
fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE MARDI, 22 OCTOBRE 1929

PAGE TROIS

Le travail canadien à l'étranger

Il ne faut pas que la sottise équipée de la Fédération Américaine du Travail contre nos associations du Travail catholique trouve un semblant de prétexte par l'erreur de nos distributeurs du travail en cette province. Nos Syndicats catholiques du Travail sont des modèles de respect du droit des gens dont la Fédération Américaine devrait plus souvent s'inspirer, et la direction donnée par nos autorités religieuses à nos travailleurs catholiques est la bonne. Seulement, il ne faut pas que ceux qui tiennent le capital ici, compagnies privées, gouvernements, ou particuliers, oublient qu'ils ont le devoir de faire une judicieuse distribution du travail au Canada entre nos travailleurs canadiens. Autrement, si par un mesquin espoir de lucre, ils recourent au travail étranger, ils privent bien injustement le travailleur canadien d'un profit sur lequel il a le droit de compter. Et quand les travailleurs frustrés dans leur droit se trouvent être les membres de syndicats catholiques, la Fédération Américaine a beau jeu pour dire aux nôtres: "Eh bien, vous voyez où l'on vous mène..."

C'est dire que l'on déplacerait la question, dans le seul but de nuire à nos institutions locales du travail.

Ce qui vient de se passer à Québec à propos de l'octroi d'un contrat considérable démontre assez combien nos distributeurs du travail peuvent être injustes à l'égard de nos propres travailleurs. Une Compagnie puissante, en charge de la traversée entre Québec et Lévis, a confié à des armateurs d'Angleterre la construction de deux bateaux dont le prix sera de \$400,000. Les journaux de Québec s'accordent généralement à blâmer cette décision de la Cie de la Traversée. On prétend que les bateaux destinés à un trafic local auraient dû être construits par la main-d'œuvre canadienne. D'autant plus que dans Lévis même, existe un chantier maritime pourvu des meilleurs ouvriers experts dans ces sortes de constructions.

La Compagnie de la Traversée, composée de capitalistes de Québec, ne discute pas la valeur de la main-d'œuvre des Chantiers Davie, de Lévis. La seule raison que la Compagnie allègue pour s'adresser à l'étranger est une prétendue économie de \$50,000. On aurait été prêt à ajouter \$25,000, au contrat, mais on ne veut pas aller jusqu'à 50 mille dollars. Et c'est précisément pour éviter ce qu'on considère comme une perte de cinquante mille dollars que l'on délaisse le chantier de Lévis pour s'adresser à un chantier anglais.

Nous trouvons la raison mesquine, et antipatriotique. Tout nous incite au Canada, et maintenant plus que jamais, à faire accomplir au pays par la main-d'œuvre canadienne le travail dont nous avons besoin pour assurer notre confort et notre prospérité. C'est d'ailleurs la règle établie par toutes les nations. L'Angleterre ne veut pas tolérer le travail étranger, ni la France, ni les Etats-Unis. Les Américains sont très chatouilleux sur ce point: ils veulent que leurs usines regorgent de commandes, et que leurs propres nationaux ne manquent pas de travail. Nous en savons quelque chose au Canada depuis le temps que nous voyons nos concitoyens, découragés par le manque d'ouvrage, passer la frontière et demander leur pain à l'industrie américaine qui ne chôme jamais.

Nous trouvons donc que le geste de cette compagnie de Québec est absolument déplorable. Il ne se justifie pas au point de vue de l'intérêt national. C'est un mauvais exemple à donner que de repousser le travailleur canadien pour lui préférer le travailleur anglais ou étranger. On ne doit pas oublier que s'il en coûte plus cher pour construire deux bateaux à Lévis, c'est que le prix de la main-d'œuvre canadienne est plus cher qu'en Angleterre. Or notre ouvrier canadien ne fait que réclamer ce qu'il lui est nécessaire pour vivre ici, lui et sa famille. Ce prix des nécessités de la vie est établi par nous tous, tant que nous sommes, depuis le producteur de la terre, en passant par l'industriel et tous les rouages du commerce. Nous ne pouvons rien changer à ce prix sans tout bouleverser notre ordre économique. S'il en coûte plus cher pour vivre convenablement au Canada qu'en Angleterre, cela dépend d'une foule de choses et d'une foule de gens, à commencer par nos propres gouvernements: fédéral, provincial, municipal.

Les distributeurs du travail au Canada ne devraient jamais oublier cela. Une autre chose à considérer aussi c'est que la Compagnie de la Traversée de Québec retirera le prix de passage, d'une rive à l'autre, des voyageurs du Canada; soit, de ceux qui ont à payer chaque jour, pour vivre, non le prix qu'il en coûte en Angleterre, mais le prix qu'il en coûte au Canada, toutes charges comprises. Reste à savoir si cette compagnie de transport tiendra compte, en dressant l'échelle de ses prix de passage, de ce bénéfice qu'elle fait en s'adressant au travail étranger.

En somme, le travail dans chaque pays, assure une proportion bien qui peut être sensiblement la même sous toutes les latitudes, mais de dont le prix monétaire peut varier indéfiniment. On sait par exemple que, selon un journal Français: "l'Ouvrier", il en coûte actuellement deux fois plus au Français pour vivre que pour l'Américain. C'est-à-dire, que, pour acheter la même quantité de vivres, le Français est obligé de travailler deux fois plus que le citoyen Américain. Et ceci prouve que le coût de la vie en France est plus élevé qu'aux Etats-Unis. Le détail d'achat est intéressant. Pour se procurer une pinte de lait, l'ouvrier français doit fournir le prix de 22 minutes de son travail contre 13 minutes pour l'Américain. Une douzaine d'œufs tient le français occupé pendant deux heures et demie, et l'américain 55 minutes. Et ainsi de suite.

La différence du prix de la vie entre le travailleur anglais et le travailleur canadien est sensiblement la même qu'entre la France et les Etats-Unis. Or une chose certaine c'est que nos ouvriers canadiens doivent payer pour leur vie et la vie de leur famille, ce qu'il en coûte au Canada pour vivre, et non le prix qu'il leur en coûterait en Angleterre. Il est évident que le travail anglais fera économiser à la Compagnie de Québec une cinquantaine de mille dollars; il est possible aussi que le travailleur anglais, à ce prix, puisse se procurer ce qui lui est nécessaire pour vivre, mais en Angleterre, et non au Canada.

La position n'est pas la même pour le travailleur canadien qui doit retirer de son travail le prix de la vie au Canada, ou s'en aller demander son pain ailleurs. Et nous savons assez combien le manque de protection du travail canadien nous a valu de pertes depuis quelques décades et de pertes de nos meilleurs éléments.

On affirme que la perte de ce contrat important va priver les ouvriers experts des chantiers Davie d'une somme d'à peu près 70 mille dollars. Ce prix de leur travail aurait suffi à faire vivre leurs familles durant l'hiver. Sans ouvrage, ces familles ouvrières seront sans ressources. Il faudra pourtant trouver les 70 mille piastres qui les empêcheront de mourir de faim et de froid. La générosité des citoyens de Québec et de Lévis y pourvoira sans doute; mais, encore, ce geste charitable sera accompli par ceux qui ont à vivre selon le prix qu'il en coûte au Canada pour vivre, et non selon qu'il en coûte en Angleterre.

Où bien encore, les ouvriers de Lévis, immobilisés durant la saison rigoureuse par le geste mesquin de capitalistes à courte vue, iront demander, après tant d'autres, par delà la frontière, le pain que le travail ne peut pas, ou ne veut pas donner au Canada.

De toutes façons, cette perspective est déplorable.

Sa Sainteté Pie XI

Texte de la conférence prononcée par S.E. le cardinal Rouleau (L'Action Catholique) (SUITE)

III
Dès le début de son pontificat, le XI reprend l'œuvre commencée

Joseph BARNARD

par Benoît XV, et offre la paix du Christ au monde païen. En la fête de la Pentecôte de 1922, le nouveau pape, comme inspiré de l'Esprit Saint, contemple ce milliard d'êtres humains qui vivent et meurent dans les ténèbres du paganisme, et il se sent disposé à donner son sang pour le salut de tant d'âmes qui ne connaissent rien du Christ et de son Evangile. Par son ordre, une invocation est ajoutée aux liturgies des saints pour implorer la conversion des hérétiques et des infidèles;

une messe votive pour la propagation de la Foi sera désormais célébrée dans l'Eglise, une fois par an au jour fixé par l'Ordinaire.

L'œuvre de l'évangélisation des païens ne peut être laissée à la seule initiative et au zèle, si ardent soit-il, des particuliers ou des congrégations religieuses. C'est l'Eglise entière, ce sont tous les fidèles qui doivent y collaborer, non pas renués par un sentiment d'admiration ou de pitié pour le travail et les souffrances des héroïques missionnaires, mais guidés par les plus hautes considérations de la Foi. L'Eglise étant catholique doit conquérir tous les hommes. Chaque fidèle a reçu le mandat de travailler au salut de son prochain. La vérité et la charité ne sont pas le patrimoine de quelques nations privilégiées, elles sont partie de l'apanage du genre humain.

Dès lors, l'activité missionnaire ne peut être considérée comme un surcroît de l'activité chrétienne, elle est, déclare Pie XI, le devoir primordial de l'Eglise, et l'Eglise se doit aux plus déshérités. Universelle, catholique, elle doit être mise à la portée de tous les hommes.

Aujourd'hui il n'est pas de terre où le héraut de l'Evangile ne puisse aborder. L'enseignement du dogme sauveur doit donc être offert à toute intelligence. L'expansion du règne du Christ dépend ainsi de la charité pour le Christ. Elle est le besoin de la vitalité du catholicisme, qui n'a qu'une ambition: donner des âmes, à son Dieu Maître.

La vie qui palpite en son sein ne peut être réservée à un territoire; elle doit s'étendre sur le monde entier.

De cette conception dogmatique de l'œuvre missionnaire, il suit que les fidèles ne peuvent mettre d'obstacles à l'évangélisation, mais qu'ils ont le grave devoir de coopérer au développement des missions par leurs prières, leurs aumônes et le don magnifique de leurs fils appelés à la conquête des infidèles (Enc. "Rerum Ecclesiae").

De même que St Pierre avait proclamé la règle de l'égalité absolue de tous les hommes dans l'économie de la rédemption: "Deus nihil discrevit inter nos et illos" (Act. XV, 8); Dieu n'a fait aucune différence entre nous et eux, entre les Juifs et les Gentils; ainsi son successeur déclare que toutes les races doivent être admises non seulement au bienfait de la foi, mais au partage des responsabilités et des honneurs de la hiérarchie ecclésiastique. C'est un démenti formel que le pape oppose à la colonie de l'infériorité mentale des gens de couleur, aboutissant à légitimer le maintien en sous-ordre du clergé natif. Les peuples de l'Orient et de l'Afrique ont pu donner des martyrs à l'Eglise, ne peuvent-ils pas aussi lui donner des prêtres et des évêques? Quelle consolation pour Pie XI de consacrer lui-même les premiers évêques de la Chine et du Japon! L'ordre est donné de constituer le clergé indigène, et de fonder des congrégations religieuses indigènes. Les vieilles nations catholiques allumeront le feu, elles éblouiront les premières chrétiennes sur les terres lointaines, mais ne s'éterniseront pas dans ce labeur. Benoît XV le déclarait déjà: c'est l'Asie qui convertira l'Asie; c'est l'Afrique qui convertira l'Afrique. Le clergé du pays travaillera à la conversion de ses congénères. Les païens ne viendront pas par unités mais par groupe aux pieds du Sauveur. Aux regards de tous, il apparaît que le missionnaire n'est pas le délégué du gouvernement de son pays, mais l'envoyé de l'Eglise de Dieu; que le catholicisme respecte les justes aspirations de toutes les races, et fait de ses fidèles les meilleurs enfants de leur patrie. Dès lors, une nécessité s'impose, celle de créer des séminaires en pays de mission.

Les œuvres de la Propagation de la Foi, de St-Pierre Apôtre, de l'Union missionnaire du Clergé, offrent la richesse de leurs aumônes pour la fondation de ces institutions de salut.

Depuis le début du présent pontificat, la vitalité de l'Eglise s'est merveilleusement affirmée par l'érection de huit missions, de cinquante-deux préfectures apostoliques, de trente-trois vicariats apostoliques semés pour la propagation de la foi sur les cinq continents. Nous pourrions ajouter la création de cinquante-huit évêchés et de seize archevêchés, soit en pays catholiques, soit en pays de missions. Ce sont là autant de foyers, qui répandent la flamme de l'Evangile dans l'univers; c'est la charité et la paix du Christ qui dilatent le royaume du Christ.

IV
Au moment de son élection, le nouveau pape avait déclaré: "Je veux que ma première bénédiction aille, comme un gage de paix, à laquelle l'humanité aspire, non seulement à Rome et à l'Italie, mais à toute l'Eglise et au monde entier. Je la donnerai du balcon extérieur de St-Pierre."

Ce geste du pontife fit tressaillir le sol d'Italie d'un pontifical frisson, et arracha à la foule le cri enthousiaste: Vive Pie XI! Vive l'Italie!

Cette bénédiction donnée par un grand amour à l'Eglise universelle et à la patrie du pontife ne réglait pas la question romaine, elle manifestait la suprême intention du pontife: réaliser la paix du monde par la réconciliation chrétienne des peuples. Néanmoins, l'émotion inconnue qui avait secoué la nation italienne se changeant en un vaste et profond espoir: l'heure de la réconciliation avec le St-Siège approchait. Cette réconciliation, on la sentait nécessaire, on la croyait possible.

Pour être fait, il fallait remonter son origine non pas aux premiers pourparlers du mois d'août 1926, mais aux discours que prononça Mussolini au mois de février de cette année, déclarant qu'une réforme des lois ecclésiastiques s'imposait. Aussitôt, le Pape écrivait au Secrétaire d'Etat: "Qu'aucune législation en matière ecclésiastique ne s'élève sans un accord préalable avec le St-Siège."

Il fallait trouver une solution qui satisfît les justes exigences des deux parties. Difficile problème. Un accord politique devrait éliminer la question romaine, puis un concordat réglerait les conditions de l'Eglise et de la religion en Italie. Pendant tout le cours des délibérations, autant le Pape se montrait intransigent sur les principes et les points essentiels, autant il fut large et généreux dans les choses secondaires, selon la déclaration du Marquis Pacelli, avocat du St-Siège. Devant les énormes responsabilités à assumer le Saint-Père éprouvait un impérieux besoin de prier: "Ut videam!", disait-il. C'est principalement à la Messe qu'il implorait le secours divin. Puis la lumière faite, il procédait promptement et formulait sa pensée en termes clairs et précis. Sa prière, alors n'oubliait ni le roi, ni le Duce afin que le Saint-Esprit les éclairât à leur tour.

De longues et laborieuses tractations, qui se prolongeaient pendant trois et quatre heures, occupèrent une trentaine de mois. Le Pape était toujours présent, actif, jamais fatigué; toujours attentif, jamais troublé. Il examinait tout, se rendait compte de tout.

Pie XI a voulu, a exigé que l'indépendance du Souverain Pontife fût garantie par un Etat: moyen si l'on veut, mais moyen indispensable pour l'exercice de la puissance spirituelle. Il a voulu, il a exigé, que la reconnaissance de cet Etat fût bien claire dans le traité. Telle tentative pour offrir au Saint-Père une souveraineté sui generis, une somme d'attributs et d'honneurs souverains dans le genre de ceux offerts par la Loi des Garanties a été fermement écartée. Il a donc voulu une vraie souveraineté! Mais ce principe reconnu, quelle ne fut pas sa générosité! Le Pape donne au royaume d'Italie la ville de Rome et les Etats pontificaux. Comment apprécier la magnificence d'un tel don! Peu importe pour le Pontife romain l'étendue du territoire ou le nombre des habitants. La Cité Vaticane suffit au Pape roi.

Mais en retour de ce don royal, il réclame pour le salut de sa patrie la reconnaissance des lois canoniques, qui assurent la sainteté et l'indissolubilité du mariage chrétien. A l'Eglise revient tout ce qui concerne l'essence et la célébration du sacrement; de l'Etat dépendent les effets civils des unions contractées selon la loi de l'Eglise. Pour la défense du mariage chrétien le Pape eût sacrifié sa vie, lui-même a fait cette héroïque déclaration.

D'après les clauses du Concordat, l'Eglise possède la liberté de pourvoir aux nominations ecclésiastiques. A l'occasion, le nombre des sièges épiscopaux sera réduit, et la Carte religieuse de l'Italie modifiée.

L'enseignement religieux déjà accordé aux écoles élémentaires est étendu à l'enseignement secondaire, ou aux écoles moyennes. De plus, le Pape a réclame la reconnaissance formelle des organismes dépendants de l'action catholique, à une double condition: qu'ils agiraient sous la dépendance immédiate de l'Eglise, et que leurs

activités se développeraient en dehors de tout parti politique, selon la directive sans cesse recommandée par le Saint-Siège aux associations catholiques.

Les accords du Latran, signés le 11 février 1929, scellaient la réconciliation entre la papauté et la royauté italienne.

Ils étaient conclus pour le plus grand bien spirituel du monde, puisque le chef de la grande famille catholique recouvrait sa liberté. Ils étaient conclus pour le plus grand bien spirituel de l'Italie puisque ce noble pays recevait la paix religieuse, la paix du Christ. "Parce Christi Italiae reddita", c'est l'inscription de la médaille pontificale de l'année 1929!

Quels Te Deum s'échappèrent des coeurs et vibrèrent sur les lèvres dans les églises de l'univers catholique à la ratification solennelle des instruments diplomatiques! Le conflit suscité il y a 60 ans par la brèche de la Porta Pia était enfin réglé. Le Pape avait proclamé la royauté du Christ. Le Christ à son tour faisait reconnaître la royauté de son Vicaire. TU DIXISTI, REX SUM EGO.

Chez le Pape la solution de la question romaine est le fruit de son amour pour l'Eglise et de son patriotisme chrétien. Sa mission de paternité universelle n'a rien à souffrir du dévouement à son pays. Si quelques âmes ont pu craindre qu'une telle réconciliation ne compromît l'exercice du suprême sacerdoce, elles peuvent être rassurées, maintenant par l'énergique revendication des droits souverains et des prérogatives apostoliques du Vicariat de Jésus-Christ que fait entendre Pie XI en toute circonstance.

Cette rayauté relève sans doute le prestige du souverain pontificat au regard des fidèles qui admirent le chef qui a conduit d'une main si ferme ces redoutables négociations, mais elle frappe surtout nos frères séparés qui voient dans cette gloire humaine et dans cette majesté de la terre une puissance qui le grandit et le porte aux sommets de ce monde.

Libre enfin, le Pontife romain pouvait sortir du Palais du Vatican. La dernière sortie de Pie XI avait été pour demander à Dieu, à St-Jean de Latran, et en montant les degrés de la Scala Santa, la force de subir l'épreuve qui venait et de gravir le calvaire tout proche. L'épreuve passée, la première sortie de Pie XI est pour remercier Dieu et pour mettre d'une manière solennelle et visible sous une protection l'œuvre de paix et de réconciliation accomplie.

L'Hostie divine portée par la main de Pierre, sort en triomphe sous le ciel de Rome, en fête, dans la soirée du 24 juillet 1929. Nous pourrions lui demander comme jadis: "Domine, quo vadis"? Seigneur où allez-vous avec votre Vicaire? Il répondrait: Je retourne à l'Italie, au monde!

Et le Serviteur des serviteurs de Dieu passe dans la douceur d'un soir romain avec son Maître qu'il adore, qu'il remercie, qu'il implore et qui bénit!

Il passe au milieu de trois cent mille personnes venues de toutes les contrées de l'univers au milieu des grandeurs de la terre, de l'humilité des érudits, de la piété de cinq mille Séminaristes de toutes langues, de l'amour et de l'enthousiasme des foules. Rome est vraiment le centre du monde. La puissance universelle de l'Eglise s'affirme dans un spectacle d'une grandeur inouïe.

Une ère de douleur est fermée; une époque de joie et de paix est ouverte. C'est la paix du Christ dans le règne du Christ.

Telle est dans ses grandes lignes l'œuvre des sept années du pontificat de Pie XI.

Si maintenant nous demandons: Est-il un nom qui domine l'histoire de notre temps? Que répondre? Ce n'est pas celui d'un homme de guerre, fut-il le maréchal Foch. Ce n'est pas celui d'un dictateur, fut-il le Duce Mussolini.

Ce n'est pas celui d'un savant, fut-il Pasteur. Ce n'est pas celui d'un philosophe fut-il le Cardinal Mercier.

Le nom qui domine notre époque est celui d'un Pape, homme de raison et d'action, penseur et réalisateur. C'est celui de Pie XI, Pape et Roi. A lui, notre admiration et notre vénération! A lui notre amour et notre fidélité!

Nous sommes fiers d'être les fils d'un tel Père!

Plus sera connue cette héroïne de vertus Thérèse de l'Enfance, Jésus plus aussi sera grand le nombre de ses imitateurs qui donneront gloire à Dieu en pratiquant les vertus de l'Enfance spirituelle.

Des Fréquentations

Comment se font aujourd'hui, un peu partout, les fréquentations?

Elles sont d'abord prématurées; de toutes jeunes filles, qui ne se marieront pas avant des années et des années, ont permission de recevoir à la maison, trois soirs par semaine, parfois même quelques après-midi en plus, tel jeune homme qui est apprenti, commençant, écologiste même.

Quel fardeau pour des parents qui veulent quand même s'astreindre au devoir si strict de la surveillance! Que de soins en pure perte! Et comme il y a de chances qu'ils se lassent à la besogne ou ouvrent petit à petit la porte aux abus ordinaires de ces fréquentations indéfinies!

Sans doute, il reste encore des jeunes gens assez judicieux pour se refuser des assiduités coûteuses et dangereuses; il y a des jeunes filles qui, en attendant de rencontrer un parti sérieux, préfèrent se divertir avec des compagnies; il y a des jeunes gens, il y a des jeunes filles sans attache particulière qui se contentent du plaisir des veillées et réunions joyeuses où l'agrément des connaissances, des rencontres et des sympathies ne comporte pas immédiatement des droits et devoirs exclusifs à l'égard du nouveau venu et comme une appartenance de fiancée.

Mais que de foyers, tout de même où des fréquentations prétendues sérieuses, c'est-à-dire, à fins de mariage, se déroulent sous une surveillance de plus en plus relâchée! On veille seul à seule, on sort seul à seule, en voiture, à pied, sans chaperon, en dépit de la prudence chrétienne, en dépit du bon sens, en dépit des commentaires désobligeants... L'accès de la pièce aux entrevues est interdit; on y veille tard et la surveillance, à l'écart, a facilement sommeil; elle ne voit rien, elle n'entend rien. Les sorties seules à seule en automobile—deux couples dépravés sont parfois de connivence—les veillées au théâtre, au restaurant, à la salle de danse sont encore plus répréhensibles... On a parfois des semblants de chaperon, des personnes naïves, timides, sans autorité, une enfant quelquefois, dont on achète facilement le complaisant silence.

Prétons aux débutants en amour les meilleures intentions:—car, s'ils sont deshonorés, ils trouveront moyen de tromper la plus soignée surveillance.—Supposons-les parfaits mais sans aucune protection, sans la moindre surveillance; ils seront vite méconnaissables. C'est donc surtout en vue de préserver les bons que nous faisons cette mise en garde.

Qu'ils en croient un grand docteur: "On s'entretient d'abord simplement par inclination; mais ensuite l'inclination se change en passion; or, quand la passion a pris racine, elle aveugle l'esprit et précipite dans mille péchés de pensées, de paroles et même d'actions."

Rien d'étonnant que le défaut de surveillance soit si énergiquement pris à partie par les prédicateurs zélés. "C'est une chose indécemment, s'écriait pour sa part Ange Rainieri, et extrêmement dangereuse de laisser des fiancés seuls à seule, dans des lieux, dans des circonstances et dans un temps où il ne faudrait pas moins qu'un miracle pour les empêcher de pécher; et ce sera toujours une faute grave pour vous, parents, de leur donner une liberté qui peut devenir la source de familiarités illicites."

La responsabilité des parents est donc fortement engagée par le fait des fréquentations qu'ils permettent ou tolèrent; et il ne doit pas dépendre d'eux qu'il s'en fasse de mauvaise et que leur fille se corrompe.

Saint Alphonse de Liguori écrivait à ses prêtres au sujet des mauvais gardiens: "On refusera particulièrement l'absolution aux parents ou autres chefs de famille qui permettent que des hommes et des femmes se trouvent ensemble avec péril d'impudicité."

La responsabilité des jeunes gens n'est pas moins concernée. S'ils s'engagent en des relations légères, clandestines, ou s'ils profitent des négligences de leurs surveillants, ils seront bientôt aux prises avec l'occasion prochaine de péché. C'est la source de grandes difficultés morales. "L'occasion, surtout en matière sensuelle, est comme un rocher qu'on a devant les yeux et qui ne permet plus de voir ni Dieu, ni enfer, ni paradis". Mieux vaut donc la prévenir que d'avoir à s'en séparer.

Voyons sur ce point l'enseignement austère mais inattaquable

du moraliste par excellence saint Alphonse de Liguori: "L'occasion est prochaine quand on y est souvent tombé dans des péchés graves, ou quand, sans une juste cause, on a été une occasion de chute pour les autres; et alors, il ne suffit pas de se proposer seulement d'éviter le péché, mais il faut encore se proposer d'éviter l'occasion; sans quoi les confessions, quand même on recevrait mille absolutions, sont toujours invalides: car c'est en soit un péché grave que de ne pas vouloir éloigner l'occasion d'un péché grave; et comme nous l'avons démontré dans notre Théologie morale, celui qui reçoit l'absolution sans avoir le bon propos d'éviter l'occasion prochaine, commet un nouveau péché mortel ou un sacrilège."

Et si les occasionnaires épris prétextent l'impossibilité d'une rupture, il répond: "Quand même ce serait votre œil droit, pour échapper à la damnation, il faudrait l'arracher et le jeter loin de vous, c'est-à-dire fuir cette occasion, fût-elle éloignée; car, à cause de votre faiblesse, elle est prochaine pour vous."

Et il élève jusqu'au point le pécheur qui se racroche au plaisir qui le damne: "Observons que s'exposer à l'occasion prochaine de pécher, c'est déjà un péché, quoiqu'on n'ait pas l'intention de commettre le péché principal."

Concluons: Les fréquentations précoces, les fréquentations sans but, les fréquentations sans seule sont condamnables. Elles deviennent très facilement occasion de scandale et de séduction.

Leur aboutissement, c'est trop souvent le déshonneur des familles; c'est la plupart du temps, c'est presque toujours le péché mortel. Les jeunes gens des deux sexes ne doivent pas s'y engager.

Les parents chrétiens ne doivent pas les tolérer.

Que si des circonstances fortuites mettent, un jour ou l'autre, un jeune homme ou une jeune fille aux prises avec une occasion prochaine de péché, sans qu'ils y soient pour quelque chose, saint Basile observe que celui qui se trouve exposé au combat contre sa volonté obtient le secours de Dieu; mais celui qui s'y engage volontairement ne mérite pas de compassion; c'est pourquoi Dieu l'abandonne.

"Celui qui aime le péril, dit l'Esprit-Saint, y périra."

Aussi, la première chose que nous ayons à faire pour nous sauver c'est donc de nous éloigner des occasions et des compagnies dangereuses. Et en cela, il est nécessaire que nous nous fassions violence, et que nous soyons résolus de surmonter tout respect humain. Sans se faire violence, on ne se sauve pas."

Qui fera entendre à nos familles, qui fera comprendre cette austère mais unique doctrine à tous ceux qui, séduits par le laisser-aller des mœurs, païennes, sacrifient des traditions d'honnêteté, de distinction, de saine morale qui faisaient jusqu'ici, notre orgueil?

Resterons-nous un peuple de gentilshommes, si nous laissons gâter à plaisir, avec une inconscience indigne du nom chrétien, celles qui demain seront appelées à régner sur les foyers de la race? Resterons-nous un peuple de gentilshommes, si nous laissons devenir des malfaiteurs et des scandaleux ceux à qui est réservée pour demain la dignité d'époux et de père?

—Ah! de grâce, protégeons notre jeunesse! De grâce, ô jeunesse, conserve-toi!...

V. GERMAIN, prêtre.

Générosité du Canadien National

Transport gratuit de soldats décorés de la Croix Victoria désirant assister au banquet du Prince de Galles

Sir Henry Thornton, président du Canadien National, a annoncé que, conditionnellement à l'approbation de la Commission des Chemins de Fer, le Canadien National transporterait gratuitement de leur résidence jusqu'au littoral les Canadiens détenteurs de la Croix Victoria, qui voudront aller assister au banquet du Prince de Galles, à Londres. Cette faveur sera accordée à ceux qui ne pourraient pas autrement faire le voyage.

RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres,
vos Enfants
seront heureux

PREPARATION D'AUTOMNE DE LA TERRE A TABAC

(Notes des fermes expérimentales)

Une récolte de tabac plantée sur un champ qui a été bien préparé l'automne précédent rapporte généralement \$50.00 de plus par acre que celle qui est confiée à une terre hâtivement préparée au printemps. Cette récolte plus forte s'explique par plusieurs raisons; ce que l'on sait positivement, c'est que les herbes et les disques donnés entre-temps préviennent les pertes d'azote. En outre le cultivateur qui fait ainsi une partie de son travail en automne peut mieux répartir sa main-d'œuvre, toujours trop peu nombreuse au printemps. Le labour d'automne supprime une bonne partie de cette hâte fiévreuse du printemps, car un bon disques suffit sur la terre labourée.

Le labour d'automne fournit également une superbe occasion de combattre les maladies et les insectes. Les insectes nuisibles s'enfoncent dans le sol vers la fin de l'été, ils y font leur logement d'hiver et pondent leurs oeufs. Les insectes et leurs oeufs périssent lorsque la terre est retournée en automne. On maîtrise également les maladies contagieuses en enfouissant les végétaux malades à la charrue.

Les planteurs qui emploient une quantité considérable de fumier trouveront sans doute qu'il est avantageux d'enfouir ce fumier à la charrue en automne parce qu'il a ainsi plus de temps pour se décomposer, il se mélange mieux avec la terre et devient assimilable pour la plante à l'époque voulue.

Comme la majeure partie du tabac se rente avant la deuxième semaine de septembre, la terre reste nue pendant une période relativement longue, il se perd ainsi en automne beaucoup d'azote assimilable, qui s'évapore dans l'air sous forme d'ammoniac. Cet azote est un élément coûteux lorsqu'il faut acheter sous forme d'engrais chimique. Il existe un moyen de prévenir ces pertes d'azote, ainsi que les tourbillons de poussière et l'érosion, c'est de semer une plante abri. Dès que la récolte de tabac est enlevée, on disque et on sème du seigle. Ce seigle fait une pousse très rapide en automne et se remet à pousser de bonne heure au printemps. Grâce à cette précaution, la terre ne reste nue que peu de temps. Le seigle absorbe l'azote et les autres éléments qui seraient perdus sans lui et les met sous une forme assimilable à la disposition de la récolte qui suit lorsqu'il est enfoui à la charrue au printemps. En outre ce seigle ajoute au sol une quantité considérable d'humus qui aide à conserver l'eau et la fertilité du sol et qui stimule l'action des bactéries.

Le fait qu'il est essentiel pour obtenir de bons résultats, que le seigle soit enfoui à la charrue tandis qu'il est encore dans une phase succulente.

N.-T. Nelson,
Chef du Service des Tabacs.
Ferme exp., centrale,
Ottawa, Ont.

Le touriste—Vous me prenez deux piastres pour un plat de légumes, mais les légumes, sont bien rares par ici?

Le fermier.—Ce ne sont pas les légumes qui sont rares ce sont les touristes.

HENRI NOBERT
Engr.
Marchand de Quincaillerie
et Peinture
Mystic
le plus merveilleux
NETTOYEUR DE MAINS
du Canada
QUALITE! BAS PRIX!
Il n'y a pas de mains trop
sales pour Mystic
Henri Nobert
Seul agent
32a 32b rue Hart

Ce qu'il faut pour bien conserver les pommes de terre

(Notes des fermes expérimentales)

Une bonne partie de la récolte de pommes de terre destinées à la vente est généralement conservée plusieurs mois, en cave; il se produit toujours des pertes plus ou moins élevées pendant cette période et ce sont ces pertes qui régissent en grande partie le bénéfice que l'on fait sur la récolte. Le Service de la botanique du Ministère fédéral de l'Agriculture a fait des expériences qui démontrent que l'on peut, au moyen de certaines précautions, prévenir ces pertes dans une grande mesure.

Voici les précautions qui sont essentielles pour conserver une récolte périssable comme les pommes de terre:—Tous les tubercules en cave devraient être murs, portant aussi peu que possible d'eau, de terre et d'azote.

Il suffit que la récolte contienne une petite quantité de tubercules malades ou gelés dans le champ pour que tout le reste soit en danger, quelques bonnes soient les conditions de conservation. Il est presque impossible de conserver de grandes quantités de pommes de terre en bon état pendant une longue période si l'on n'a pas un bon type de caveau. Le feuillet no 10, publié par le Ministère de l'Agriculture, fournit toutes les explications nécessaires sur la construction de ce caveau. L'époque de conservation peut être divisée en périodes hâtive, intermédiaire et tardive. Les périodes hâtives et tardives sont les plus critiques. La première période de conservation comprend généralement les six premières semaines pendant lesquelles la pomme de terre est active, et exhale de grandes quantités de chaleur et d'humidité. Il est important pendant cette période de bien ventiler le bâtiment afin d'emporter la chaleur et l'humidité engendrées, et de tenir les produits dans un état dormant. La bonne ventilation prévient également le développement des pourritures, qui s'introduisent généralement à cette époque. Pendant la période intermédiaire d'entreposage, qui comprend généralement les mois d'hiver, la pomme de terre est dormante et n'exige que peu d'attention, il suffit d'empêcher qu'elle ne gèle. La température devrait être tenue à environ 38° F. Pendant la fin de la période de conservation le tubercule passe de la phase de repos à la phase active de la pousse. Pour empêcher la végétation, ou germination, il est essentiel de tenir la température aussi basse que possible, sans toutefois descendre au-dessous du point de gelée. Une température de 35° à 38° est la meilleure pendant la fin de la période de conservation.

D.-J. MacLeod,
Laboratoire du Dominion de
Pathologie végétale,
Fredericton, N.-B.

La revanche des arbres

La forêt étendait ses ramures à flanc du coteau, la belle forêt bruisante des chants d'oiseaux, du travail des insectes peuplant les moutures, de ces mille petites vies éparées qui font un grand chant de joie dans l'ombre chaude où le soleil met des ronds de clarté.

Voisin du chêne à la tête touffue, le sapin hérissait ses aiguilles vertes. Chaque printemps, le bûcheur revêtait son tronc d'argent neuf. Hêtre et orme servaient d'asile et de garde-manger à la famille prête de l'écurie. Dans les creux des branches qu'ils taniaient de foin d'orbe à la ferme, toutes sortes d'oiseaux installaient leurs couvées.

La belle forêt s'épanouissait heureuse. Au bas du versant, les toits d'un village s'allignaient sur les bords d'une claire rivière. Les gens du village vivaient en paix avec la forêt.

Seul, Gamache, le bûcheur chargé de la toilette du bois, frappait le tronc d'un arbre qui s'écroulait en gémissant. Il le fallait souvent pour dégager le taillis trop touffu. Mais, Gamache, détestant son humble besogne, haïssait la forêt. C'est avec rage qu'il la frappait. Aussi, quand il s'avancit vers elle, un gémissement courait sous les branches. Et les vieux géants sou-

piraient: "Qui de nous va mourir?" Comme ils subsistaient de leurs champs et de leurs troupeaux, les villageois ne soupçonnaient pas l'âme envieuse de Gamache qui rêvait de richesse, et ruminait les moyens de l'acquiescer.

Or, un jour, on accusa plus tard Gamache de l'avoir amené, un étranger vint s'installer à l'auberge. L'assemblée des villageois, et leur dit:

"Je suis venu faire votre bonheur."
Eux qui ne se savaient pas malheureux se regardèrent étonnés. L'inconnu continua:

"Pourquoi vous obtenez-vous à vivre chichement, lorsque vous avez une fortune sous la main?" Ils demeurèrent bouche bée. Enfin, l'un d'eux répondit:

"Une fortune, nous n'en avons pas connaissance."
"Sont-ce vous êtes qui délaissiez un trésor!" s'écria l'homme.

"Un trésor!" murmurèrent quelques-uns, "il veut se gausser de nous."
Gamache écoutait passionnément.

Ses yeux luisaient, la fièvre de l'avarice desséchait ses lèvres. Il se rongea à l'idée que l'on pouvait ne pas écouter les propos de l'enjoleur qui, croyaient les villageois, abusait de leur naïveté.

"Enfin," dit l'un, "faut s'expliquer clair. Où gîte ce trésor?"
"Dans la forêt!"

"Dans la forêt!" répéta Gamache. "Nous n'avons jamais entendu nos pères jaser de ça," fit en hochant la tête le plus vieux des villageois.

"Vos pères étaient des ignorants. Voulez-vous rester comme eux?"
"Dame, non," répondit un jeune paysan.

"Alors, écoutez-moi."
Gamache se dévorait d'impatience. Les autres paraissaient de plus en plus incrédules.

"Ce trésor que vous négligez sottement, c'est la forêt, elle-même."
"Voyons donc!"

"A quoi vous sert-elle pour l'instant?"
"Voire," dit un vieillard, "on est bien satisfait de s'y promener avec la femme et les petits."

"C'est vrai, ça," dit Gamache. "Peut-être," reprit le même villageois, "mais que faire?"

"Me vendre votre forêt?"
"Notre forêt! Qu'en ferez-vous?"
"De beaux meubles pour les riches demeures. Et vous qui vous contentez d'une table, d'un banc et d'une chaise, vous pourriez, à la ville, avoir ce qui vous fera plaisir, car pour le bois vulgaire je vous donnerai du bel or sonnante."

Pareille idée ne s'était jamais présentée à l'esprit des villageois. Ils ne savaient que décider.

"Si vous m'en croyez," proposa le plus jeune, "nous nous rangerons à l'avis de notre vieux maître d'école. Il nous a élevés, pour la plupart, et nous a toujours donné de bons conseils. Allons le voir."

Le vieux maître d'école les accueillit avec amitié. Il avait appris à lire et à écrire à tout le village et tous l'aimaient pour sa sagesse et sa bonté.

"Mes amis," dit-il, après avoir entendu ses anciens élèves lui exposer leur embarras, "il ne faut point vendre la forêt. Ce serait une mauvaise action d'arracher au coteau sa parure pour un gain dont vous n'avez pas besoin. Gardez les arbres à l'ombre desquels vous avez joué enfants, et qui vous ont rendu en bienfaits de toutes sortes les soins que vous leur avez prodigués. Ne soyez pas ingrats envers la forêt." "Vous avez raison," dirent-ils tous, sauf Gamache, nous gardons notre forêt! Et que s'en retourne l'étranger."

Mais cela ne faisait point l'affaire de cet homme. Il parut céder et chargea Gamache d'agir à sa place.

Le bûcheur harcela les villageois.

"Bien crédules êtes-vous," disait-il. "Comment pourriez-vous souffrir de ces arbres abattus?" On en planterait d'autres d'ailleurs. La belle aventure? Pour quelques bûches de bois, nous nous privons de belle monnaie avec laquelle nous agrandirions nos maisons, achèterions une ou deux vaches, offririons une robe à la femme, des jouets aux petits."

Tant et tant il parla les éblouissant de chiffres qu'il finit par en convaincre deux ou trois. Ceux-ci entraînèrent les hésitants. Le village entier devint la proie d'une fièvre pernicieuse. On ne rêvait plus que d'or sous les toits autrefois si paisibles. Ce qui devait arriver arriva. Un jour le marché se conclut. Les villageois livrèrent la forêt.

Peu de jours après la forêt se la-

mentait de la trahison des hommes. Sous la hache, la sève déarçait les troncs majestueux abattus, leurs branches fracassées. Les bruits joyeux s'étaient tus, remplacés par les coups entamant l'écorce. Au lieu des habituels ramages, des craquements lugubres des fûtes éprouées de bûches chassées de leurs repaires. Messire Grillon au bord du bois, était devenu muet. L'écou d'effroi lui ne sachant où mener ses petits. Autour des nids tombés les oiseaux volaient avec des cris plaintifs. La pie avait fait. Les corbeaux menaient la ronde criant de l'effroi, et les petits léopards se terraient, épouvantés, à la plus profonde des gîtes.

Rien ne fut épargné. Les jeunes taillis rejoignirent dans leur chute les arbres vénérables. Une fureur de destruction anéantissait les bûches qui conduisaient Gamache. La conscience troublée les villageois n'osaient plus rendre visite à leur ami l'instigateur. Et quand les fûts partirent allongés sur les chariots comme de grands cadavres, plus d'un détacha la tête les larmes aux yeux.

L'automne vint à cette époque, la forêt dorait ses feuillages, s'habillait d'un manteau splendide couleur de soleil couchant. Mais sur le coteau il ne restait qu'un espace pelé, hideux à voir. Les gens du village regrettaient les feuillages disparus.

Leur belle forêt de jadis n'était plus qu'une étendue de chaume. De maigres poissures surgies des endroits où la sève coulait encore des souches blessées en attendant la laceration. On eût dit un champ de bataille ravagé par la sauvagerie de guerriers fous. Bientôt commencent les plaies. Puis la neige tombe. La rivière paisible s'enfla de l'eau que ne baissaient plus les racines des arbres. Une nuit, les villageois s'éveillèrent au grondement d'un torrent. L'inondation emportait leurs volailles et leurs meutes. Ils vécurent des jours d'angoisse, dans la maison cavalière par l'eau.

Elle se retira, mais laisse le village dévasté. L'hiver fut dur, sans chaumière ni bois mort. Au printemps, la joie du soleil retrouvé chassa la tristesse. Les villageois crurent leurs soucis terminés.

Il y eut de pires désastres. Il y eut d'abord une nuée d'insectes de toutes espèces qui pullulèrent et s'éparpillèrent sur la contrée, menaçant les potagers et les vergers. Jadis sous bois il y avait de désagréables moqueries, mais les oiseaux en détruisaient des quantités. Maintenant que leurs ennemis ne les dévorent plus ils prospèrent, au détriment de tout le village.

Des épidémies se déclarèrent sans que l'on sût d'où elles venaient. La forêt elle-même sembla se venger. Mais ce n'était pas fini.

Après les insectes, les inondations, ce fut le soleil qui se mit de la partie. Bienfaisant ou cruel selon les cas, il accentua le désastre de l'ardeur de ses rayons.

L'été devint brûlant, sans ombrage frais, sans mousse épaisse où s'asseoir pour goûter. Le désastre était de toutes les saisons. Désolées, immondes et honteuses les villageois curberent la tête. Il fallait réparer, planter des arbres grêles qui demanderaient de longues années avant d'étendre leurs bras protecteurs. Les vieux seraient morts et les jeunes devenus de vieilles gens que la forêt n'aurait encore qu'une petite forêt de rien du tout.

La belle besogne, en vérité, qu'à écouter Gamache, ils avaient accomplie. Et combien ils la maudissaient!

Leur vieil ami, le maître d'école, n'avait eu que trois raisons. La forêt prenait sa revanche de la cupidité des hommes.

"La Forêt et la Ferme"

Depuis quinze ans, les journaux et les revues agricoles ont traité la question du chaulage des terres sans beaucoup de succès, parce que la tonne de chaux vive ou de pierre à chaux pulvérisée revenait à un prix trop élevé pour la généralité des cultivateurs. L'an dernier, le Gouvernement Provincial de concert avec les chemins de fer accordèrent une réduction des deux tiers des taux de fret pour la pierre à chaux achetée par quantité de chaux, grâce à cette aide pratique et efficace, les cultivateurs de la province peuvent se procurer actuellement la pierre à chaux à un prix variant entre \$3.00 et \$4.00 par tonne, F.A.B., à leur station.

Chaulons nos terres! car la chaux est incontestablement l'un des éléments qui contribue le plus à maintenir la fertilité des sols et à augmenter les rendements des récoltes. Elle est un élément indispensable aux plantes au même titre que l'azote, l'acide phosphorique et la potasse.

Chaulons nos terres! car la chaux est incontestablement l'un des éléments qui contribue le plus à maintenir la fertilité des sols et à augmenter les rendements des récoltes. Elle est un élément indispensable aux plantes au même titre que l'azote, l'acide phosphorique et la potasse.

Chaulons nos terres! car la chaux est incontestablement l'un des éléments qui contribue le plus à maintenir la fertilité des sols et à augmenter les rendements des récoltes. Elle est un élément indispensable aux plantes au même titre que l'azote, l'acide phosphorique et la potasse.

Chaulons nos terres! car la chaux est incontestablement l'un des éléments qui contribue le plus à maintenir la fertilité des sols et à augmenter les rendements des récoltes. Elle est un élément indispensable aux plantes au même titre que l'azote, l'acide phosphorique et la potasse.

Chaulons nos terres! car la chaux est incontestablement l'un des éléments qui contribue le plus à maintenir la fertilité des sols et à augmenter les rendements des récoltes. Elle est un élément indispensable aux plantes au même titre que l'azote, l'acide phosphorique et la potasse.

Chaulons nos terres! car la chaux est incontestablement l'un des éléments qui contribue le plus à maintenir la fertilité des sols et à augmenter les rendements des récoltes. Elle est un élément indispensable aux plantes au même titre que l'azote, l'acide phosphorique et la potasse.

Chaulons nos terres! car la chaux est incontestablement l'un des éléments qui contribue le plus à maintenir la fertilité des sols et à augmenter les rendements des récoltes. Elle est un élément indispensable aux plantes au même titre que l'azote, l'acide phosphorique et la potasse.

Chaulons nos terres! car la chaux est incontestablement l'un des éléments qui contribue le plus à maintenir la fertilité des sols et à augmenter les rendements des récoltes. Elle est un élément indispensable aux plantes au même titre que l'azote, l'acide phosphorique et la potasse.

Chaulons nos terres! car la chaux est incontestablement l'un des éléments qui contribue le plus à maintenir la fertilité des sols et à augmenter les rendements des récoltes. Elle est un élément indispensable aux plantes au même titre que l'azote, l'acide phosphorique et la potasse.

Chaulons nos terres! car la chaux est incontestablement l'un des éléments qui contribue le plus à maintenir la fertilité des sols et à augmenter les rendements des récoltes. Elle est un élément indispensable aux plantes au même titre que l'azote, l'acide phosphorique et la potasse.

CARTES PROFESSIONNELLES

Assurances Générales

A. J. Gouin & Cie
Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.
Bureau établi depuis plus de 30 ans.
TEL. 114, 4, Du Platon.

Comptable et Liquidateur

Tél. 329 Casier Postal 640
Henri Bisson
Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service.
142, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Chiropraticien

A.-E. HUNT KING, D.C.
Docteur en Chiropratique
Trois-Rivières
6a rue Alexandre, Tél. 1913
Shawinigan Falls
26, 5me Rue, Tél. 725
Gran J. Mère
121 rue St-Jacques, Tél. 497

Chaulons nos terres! afin de fournir au bétail des fourrages riches en chaux. Les fourrages récoltés dans des sols pauvres en chaux constituent très souvent une mauvaise nourriture pour le bétail. Les animaux nourris avec de tels produits sont moins bien développés; leur rendement en lait est moindre; ils sont moins résistants et plus enclins à contracter certaines maladies osseuses.

Chaulons nos terres! parce que la chaux rend les terres fortes moins collantes, plus meubles, plus friables lorsqu'elles sont sèches, par contre elle donne du corps aux terres légères en les rendant moins poreuses et par suite elles retiennent mieux l'eau et dessèchent moins vite.

Chaulons nos terres! parce que la chaux joue un rôle considérable dans la décomposition des matières organiques du sol. Elle agit sur la formation des éléments qui doivent nourrir les plantes. Elle fait utiliser certains éléments du sol qui resteraient inactifs sans son emploi. Elle rend l'usage des engrais chimiques plus payant.

Chaulons nos terres! parce que la chaux augmente les rendements de presque toutes les cultures. Voici une expérience faite en Ohio sur l'effet de la pierre à chaux appliquée à différentes cultures, à raison de deux tonnes à l'acre.

Cultures—Blé— Sans chaux, 6 minots, avec chaux, 15 minots.
Avoine— sans chaux 25 minots, avec chaux 39 minots. Trèfle, sans chaux 594 livres, avec chaux 1906 livres. Mil avec chaux 2961 sans chaux 887 livres.

Tous les cultivateurs qui ont appliqué une tonne à l'acre de terre de pierre à chaux sur des terres acides, l'automne dernier, ont été très satisfaits des résultats obtenus, cette année. Comme l'influence de la pierre à chaux se fera sentir sur les récoltes à venir pendant quatre à cinq ans, nous pouvons être assurés que le chaulage des terres sera reconnu avant longtemps comme nécessaire et économique par presque tous les cultivateurs. Quelques comités ont acheté au delà de 500 tonnes de pierre à chaux, l'an dernier. On peut prédire que dans un avenir assez rapproché, presque tous les comités de la province utiliseront de 500 à 1,000 tonnes de pierre à chaux chaque année. Les terres bénéficieront grandement de ces amendements calcaires, les récoltes augmenteront nécessairement et les cultivateurs y trouveront leurs profits, car l'argent employé à l'achat des engrais et des amendements est de l'argent placé à gros intérêt.

F.-X. JEAN, ptre,
Professeur.

Pour BOIS ou METAUX
Employez les scies circulaires SIMONDS. La trempe spéciale de l'acier assure un tranchant exceptionnel qui dure.
Cherchez les fournisseurs ou s'adresser à
THE SIMONDS CANADA SAW CO. LTD.
MONTREAL, TORONTO, VANCOUVER, ST-JEAN, N.B.

Scies Simonds

Chas Bourgeois
R. A. L. L. M.
Avocat
14, rue St-Joseph, 20

Chas Bourgeois
R. A. L. L. M.
Avocat
14, rue St-Joseph, 20

Chas Bourgeois
R. A. L. L. M.
Avocat
14, rue St-Joseph, 20

Chas Bourgeois
R. A. L. L. M.
Avocat
14, rue St-Joseph, 20

Chas Bourgeois
R. A. L. L. M.
Avocat
14, rue St-Joseph, 20

Chas Bourgeois
R. A. L. L. M.
Avocat
14, rue St-Joseph, 20

Chas Bourgeois
R. A. L. L. M.
Avocat
14, rue St-Joseph, 20

Chas Bourgeois
R. A. L. L. M.
Avocat
14, rue St-Joseph, 20

Chas Bourgeois
R. A. L. L. M.
Avocat
14, rue St-Joseph, 20

Chas Bourgeois
R. A. L. L. M.
Avocat
14, rue St-Joseph, 20

Chas Bourgeois
R. A. L. L. M.
Avocat
14, rue St-Joseph, 20

Médecin

Dr J. A. Rousseau
Directeur du Dispensaire Antivénérien.
Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. et 7 p.m. à 8 p.m.
Maladies des voies urinaires, femmes, de la peau.
Tél. 119 28 rue Royale

Médecin

Dr Auguste Panneton
Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Consultations: 1.30 hre à 4.30 hres tous les après-midi.
Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 et sur rendez-vous.
Tél. Bell 526
65a, Avenue Laviolette

Architecte

U.-J. Asselin, Ernest L. Denoncourt
Asselin & Denoncourt
Architectes
Tél. Bell 963, 42, Alexandre
Les Trois-Rivières.

Chirurgien-Dentiste

Tél. Bureau 658
Résidence 2274
Dr J. H. BELAND
Extraction des dents sans douleur
Traitement de la Pourriture par la Vaco
orthodontie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.
Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 7 à 8
Bureaux: 26, Des Forges

Médecin

Tél. 1526
Docteur R. Dugré
Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph
SPÉCIALITÉS: Chirurgie générale, chirurgie des organes génito-urinaux, des systèmes osseux et du tube digestif.
CONSULTATIONS: Au bureau: de 2 à 4 et de 8 hres p.m. A domicile: sur rendez-vous, 56, Ave Laviolette.

Médecin

Tél. 469
Dr ALEX. ACHPISSE
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique.
Spécialités: Chirurgie générale, infantile. Maladies des voies urinaires. Maladies des femmes.
Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2 à 5 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. tous les jours.
A domicile, sur rendez-vous.
72, Royale coin des Forges. Dispensaire: Mardi et jeudi de 7 à 9

Avocat

Téléphone 329
Roger Bisson
Avocat et Procureur
142, rue Notre-Dame
Les Trois-Rivières.

Avocats

Robichon & Méthel
Avocats
Bureau: Edifice Banque d'Hochelaga.
Trois-Rivières

Avocats

Téléphone Bell 1000
DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE
Avocats
4, St-Joseph, Trois-Rivières

Avocat

Tél. 233
Chas Bourgeois
R. A. L. L. M.
Avocat
14, rue St-Joseph, 20

Architecte

Jules Caron
Architecte
Tél. 728, 21 rue St-Joseph
Les Trois-Rivières

Dr Roch Hébert
SPECIALISTE
Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez
Bureau et hôpital privé
58, Royale coin Plaisance
Tél. 1425
HEURES DE BUREAU
9 à 12 a.m. 1 à 5 et 7 à 8 p.m.
Dispensaire
Les mercredi et vendredi de 7 à 9 hres p.m.

Avocat

Tél. 1299-J
Joseph Barnard
Avocat
108, rue Des Forges

Avocat

Tél. 1059
Jean-Marie Bureau
B.L.L.L.E.
Avocat et Procureur
38, rue Hart
Les Trois-Rivières.
Bureau à Ste-Anne-de-la-Pérade chez M. D. Lanouette, le 1er et le 4e samedi de chaque mois.

Avocats

Tél. 930 Casier Postal 310
Edifice Power, Trois-Rivière
Jacques Bureau, C. R.
Philippe Biqué, C. R.
Georges Gouin, B. A.
Léon Girard, L. L.
Bureau, Biqué, Gouin & Girard
Avocats
4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Notaire

Tél.: Bureau 1059
Résidence 1959
Alphonse Lamy, L.L.L.
NOTAIRE
Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc.
38, rue Hart, Trois-Rivières
Bureau du soir le vendredi de 7 à 8 heures

Notaire

Casier Postal 556 Tél. 235
J.A. Lemire, L.L.L.</

Shawinigan

Magnifique concert au Poste no 1.

La salle du Poste no 1 avait été envahie, mardi soir, par un auditoire d'élite, dans lequel on remarquait nombre de personnes de Grand'Mère et même des Trois-Rivières, venu pour assister au grand concert organisé par Mme J.-R. Dugal, de cette ville, et donné au bénéfice des orgues de l'église St-Pierre sous le haut patronage de Son Honneur le Maire et de Mme Desaulniers.

Les artistes au programme étaient Mme Jules-R. Dugal, pianiste, dont la réputation de virtuose n'est certes plus à faire, Mme Blanche Archambault, soprano, Mme Adj. Deschênes, violoniste, et M. le Dr A. Thérien, ténor. Avec de tels artistes, l'auditoire était en droit de s'attendre à quelque chose de très bien, et il ne fut pas déçu, la de là, ses applaudissements chaleureux et prolongés le prouvèrent amplement.

Le programme comportait du piano par Mme Dugal, du violon par Madame Deschênes, et du chant par Mme Blanche Archambault et M. le Dr Thérien.

Mme Dugal débuta par un "Prélude" de Bach, et une "Polonaise" de Frim qui lui conquirent d'emblée le vaste auditoire charmé, émerveillé par son jeu exquis, si délicatement nuancé, d'une exécution si parfaite qu'on ne peut rêver mieux.

Dans la seconde partie du programme, Mme Dugal donna "Idylle" de Michiels, un Prélude, de Chopin, et Krusieriana, de Schumann. Chaque fois, elle fut longuement applaudie et chaque fois rappelée avec insistance même lorsque parfois elle semblait vouloir se dérober au désir de ses auditeurs enthousiasmés. Ce fut incontestablement pour elle un beau triomphe.

Mme Adj. Deschênes s'est révélée une artiste de grande envergure dans un Concerto, de Mendelssohn, d'une exécution excessivement difficile qu'elle a rendu avec une belle maîtrise. Dans Zigeunerweisen "Gipsy Airs" de Sarasate, Mme Deschênes s'est encore taillé un beau succès bien mérité, et de même que lors de sa première apparition elle fut très applaudie et rappelée.

Des quatre artistes au programme, Mme Blanche Archambault était la seule qui ne fut pas d'ici, mais ceci ne diminua en rien, et pour cause, le succès obtenu par elle auprès de l'auditoire. Après avoir débuté par "Au caprice du vent", de Maurice Pesse Mme Archambault donna "Mighty lak a rose", de Nevin, et dans la seconde partie, "Homing", souleva l'enthousiasme de l'auditoire par sa façon si charmante de rendre les pièces les plus variées, car en outre des morceaux au programme, elle dut donner des rappels demandés avec insistance par ses auditeurs. A une voix de soprano très pure, très douce, Madame Archambault joint beaucoup d'expression et une belle diction, et c'est ce qui lui a valu le succès qu'elle a remporté ici mardi soir.

Notre distingué concitoyen, M. le Dr A. Thérien, son admirablement faire valoir toute l'ampleur et la richesse de son organe de ténor dans "Héroïade", de Massenet, et "L'Africaine", de Meyerbeer. Aussi l'auditoire ne lui ménagea-t-il pas ses vigoureux applaudissements et il dut donner deux rappels, le dernier une pièce inédite de Nérée Beauchemin "Claire Fontaine" mise en musique par M. A. Thompson, des Trois-Rivières.

Le Duo de Mireille clôtura dignement ce magnifique concert. Madame Archambault et M. le Dr Thérien rendirent cette pièce d'une façon superbe qui leur valut une véritable ovation.

Pour le chant comme pour le violon, Mme Dugal était au piano d'accompagnement et pas n'est besoin de dire que là encore elle se montra une artiste consommée.

Nous ne voulons pas surcharger de félicitations les artistes qui nous ont si délicieusement charmés mardi soir. Ce serait bien peine perdue, il nous semble, car n'ont-ils pas reçu la plus belle récompense qu'ils pouvaient désirer et le succès, qu'ils ont obtenu l'autre soir ne vaut-il pas infiniment mieux que tous les éloges que nous pourrions leur adresser. Nous tenons cependant à souligner la très vive satisfaction que nous éprouvons à pouvoir dire que nous avons chez nous des artistes de grand talent capables de nous faire honneur et dont nous pouvons être légitimement fiers. Le public shawiniganais a montré, qu'il sait apprécier ce qui est beau et bon, même quand cela vient de chez nous, et il mérite d'en être félicité.

A Mme Dugal, qui s'est dévouée sans compter à l'organisation de ce magnifique concert, et qui a si

puissamment contribué à son succès, nous sommes heureux d'adresser nos plus chaleureuses félicitations en exprimant le vœu d'avoir souvent l'occasion de l'entendre en public.

M. l'échevin St-Onge, maire-suppléant

A l'assemblée régulière du conseil tenue mercredi soir sous la présidence de Son Honneur le maire J.-H. Nap. Desaulniers, M. l'échevin Jos.-F. St-Onge a été élu maire-suppléant pour les prochains trois mois.

Amendements à la charte de la Cité

Sur une motion de M. l'échevin J.-A. Richard, secondée par M. l'échevin Urgel Lebeau, nos édiles ont décidé, mercredi soir, de présenter à la prochaine session de la Législature un bill pour demander certains amendements à la charte de notre cité. M. l'échevin St-Onge a cependant voté contre cette motion parce que par le bill en question le conseil veut se faire autoriser par la Législature à rembourser aux propriétaires intéressés les sommes payées par eux pour la confection du pavage en béton fait jusqu'à date dans nos rues.

On se rappelle que cette question a été longtemps débattue au conseil de ville et que M. l'échevin St-Onge s'est toujours fortement opposé à ce que les rues soient pavées aux frais de la ville. Il a prouvé mercredi soir qu'il n'a pas changé d'opinion sur ce sujet. D'autres amendements à la charte seront aussi demandés à la Législature, mais ceux-ci sont d'ordre plutôt secondaire.

Visite paroissiale à St-Bernard

M. le curé H. Brousseau et MM. les vicaires Léo Paquin et Paul Rainville, ont commencé ces jours-ci la visite paroissiale à St-Bernard. Cette visite se terminera dans le cours de la semaine prochaine.

Inspection de notre corps de milice

Mardi prochain, le 22 octobre, à huit heures du soir, aura lieu à l'Arena de cette ville l'inspection du régiment de Shawinigan par le Brigadier-Général King, du District militaire No 4, de Montréal, lequel sera, pour la circonstance, accompagné de son état-major. Son Honneur le maire Art. Bettez, M.P., pour Trois-Rivières-St-Maurice; M. J.-A. Frigon, M.P.P., pour St-Maurice; Son Honneur le maire J.-H. Nap. Desaulniers, MM. les échevins et plusieurs citoyens en vue de notre ville assisteront à cette revue qui ne manquera certainement pas d'être fort intéressante et à laquelle tout le public est cordialement invité à assister.

Nos miliciens s'entraînent ferme en vue de ce grand événement et leur dévoué capitaine, M. R. Bourget ne ménage ni son temps ni son dévouement pour en assurer le plein succès. Pour ceux qui les ont vus à l'œuvre, ce succès ne fait aucun doute; on peut être sûr que nos gars sauront nous faire honneur.

L'inspection sera suivie d'un grand banquet et d'un bal, qui auront lieu au Cascade Inn. On attend à cette occasion la visite d'un grand nombre d'officiers des régiments des Trois-Rivières et de Joliette. Ce sera l'un des événements sociaux de la saison chez nous.

Naissance

M. et Mme Oscar Marinneau, née Eva Lessard, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Marie-Blanche-Fleuréite. Parrain et marraine: M. et Mme Alide Boursassa. Porteuse: Mme Rosario Lacombe.

—En visite chez M. et Mme Omer Samson: Mlle Edouardina Samson, de St-Elie de Caxton; M. et Mme Lionel Samson, de Charette Mills.

—M. Joseph Lajoie, les Révères Soeurs Ste-Cécile, supérieure et Ste-Georgette, étaient à Batiscan, dimanche dernier, chez M. Desaulniers.

—M. et Mme Ludger Gerbeau leurs enfants, Mlle Marie-Blanche Labissonnière, étaient à Montréal ces jours derniers, chez des parents et amis.

—M. et Mme Fernand Lesage, Mme Hélie Lesage des Chutes Shawinigan, et Mlle A. Bellemare, à St-Léon, dimanche, en visite chez M. Ferdinand Paillé et Hector Gélinas.

Chic mariage

Le 14 octobre dernier, en notre église paroissiale, fut béni par M. l'abbé D. Grenier, vicaire, le mariage de Mlle Marie-Anne Marinneau et de M. Arthur Rondeau de

St-Pierre de Shawinigan.

Les mariés avaient pour témoins leur père respectif.

Assistaient comme couple d'honneur: M. Armand Marinneau et Mlle Marie-Blanche Labissonnière, Bouquetière, Marieta Croiselière, petite nièce de la mariée.

Suivaient: M. Bruno Marchand, Mlle Thérèse Marinneau, M. Victorin Filion, Mlle Alice Marinneau, M. Armand Lord, Mlle Marie Pronovost, M. Adrien Pronovost, Mlle Jeannette Boucher.

La chorale des Enfants de Marie fit les frais du chant.

"Tendre Marie", par Mme Wilfrid Marinneau; "Je te bénis", par la chorale des Enfants de Marie; "Elevez-vous quand le jour tombe" par le choeur.

M. A. Papillon touchait l'orgue. L'église avait pour la circonstance, revêtu ses plus beaux ornements.

La mariée, voilée, était richement vêtue d'une robe de crêpe blanc, soulignée de satin noir, et un bouquet de roses roses et de verveine. Etant enfant de Marie, elle eut les honneurs de la Congrégation, après avoir fait ses "Adieux à la sainte Vierge" elle rendit avec âme "En vous quittant Mère chérie".

Le marié portait un complet bleu-marine, et chapeau haut de forme.

Après la cérémonie nuptiale il y eut une réception chez M. et Mme Arthur Marinneau, parents de la mariée, où étaient réunis de nombreux parents et amis.

A cette occasion, M. et Mme Arthur Rondeau reçurent de riches et nombreux cadeaux. Après s'être agréablement amusés, les mariés partirent en voyage de noces à Dolbeau.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

LA BAIE SHAWINIGAN

Magnifique soirée

En l'honneur de M. et Mme Arthur Rondeau, mariés récemment, il y eut à cette occasion une magnifique soirée chez les parents de la mariée, M. et Mme Arthur Marinneau. Étaient présents: M. et Mme Arthur Rondeau, MM. et Mmes Arthur Marinneau, Wilfrid Rondeau, Augustin Martin, Hormidas Garsneau, Odzaca Gélinas, Arthur Giguère, Rodolphe Noël, Aimable Martin, Mathias Marinneau, Damien Croiselière, Wilfrid Marinneau, Napoléon Lachance, Donat Pratte, Armand Pratte, Ovide Vincent, Eugène Olivier, Arthur Martin, Mme Joseph Gélinas, MM. God. Lord, Bruno Marchand, Victorin Filion, Adrien Pronovost, Armand Lord, Raymond Labissonnière, J.-B. Dufour, F. Bergeron, A. Brousseau, A. Gélinas, Raméo Boucher, Antonio Gélinas, Lucien Marchand, Armand Thibodeau, Fred Alokiéa et Eugène Boisvert.

Mlle Thérèse Marinneau, Alice Marinneau, Marie-Blanche Labissonnière, Jeannette Boucher, Maria Pronovost, Fernande Côté, Germaine Paquin, Rosa Gélinas, Marie-Claire Deschênes, Clarinda Gélinas, Gracia Marchand, Lucienne Marchand, Marie-Rose et Bernadette Marinneau, M. Bruno et Mlle Mariette Croiselière.

Il y eut chant, musique. La plus franche gaieté régna pendant toute la soirée et l'on s'amusa ferme.

Grand'Mère

Au Conseil municipal de la cité de Grand'Mère

Une séance régulière du conseil municipal de notre cité a été tenue récemment sous la présidence de M. J.-O. Pelletier, pro-maire, en l'absence de M. le Maire J.-E. Guibord et à laquelle furent présents MM. les échevins Georges Troitier, E.-A. Lampron et Louis Trépanier.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Jos. Pepin, épicière et marchand de pains de cette ville par laquelle il réclame à la cité le remboursement d'une somme de \$60.00 pour surcharge à lui faite sur une licence de distributeur de pains émise l'an dernier. Le conseil se rend à la demande de M. Pepin qu'il déclare raisonnable.

Lettre de M. J.-A. Bernier, Gérant de la cité, à la demande de M. Gus-A. Gruninger, contracteur, qui opère certains travaux dans les rues de la cité, suggérant au conseil le paiement progressif d'une somme de quinze mille piastres en acompte sur les travaux en cours. Le paiement de cette somme est autorisé.

Lettre de M. Sylvio Vennes réclamant le paiement de son cheval soit cent dollars, mort des suites d'un accident alors qu'il travaillait

à la carrière municipale. Sous considération.

Lettre de M. Hormidas Lampron mettant la ville en demeure de lui payer certains dommages qu'il prétend avoir subi dans son commerce pour certains travaux faits à son hangar lors des travaux de l'élargissement de la rue St-Louis.

Autorisation est donnée au secrétaire de substituer sur les rôles de perception et d'évaluation de la cité le nom de M. Donat Rousseau à celui de Dame Vve Alex Paquin pour une propriété située rue Ste-Catherine, et ceux de MM. Wilbray Rivard et W.-J. Prudhomme à celui de M. Ernest Champoux pour un certain terrain situé rue Bordeleau.

Lettre de l'Union des Municipalités de la Prov. de Québec invitant le 14e conseil à envoyer une délégation municipale au Congrès d'Automne de cette Union qui se tiendra à Sherbrooke au commencement de novembre prochain.

Autorisation est donnée au secrétaire de publier les avis officiels pour la vente d'une émission de \$30,000.00 de débiteurs de la cité en vue de l'érection d'un parc public près de l'église St-Paul.

M. le Gérant J.-A. Bernier est autorisé à faire construire au plus tôt un garage municipal pour remiser les camions-automobiles de la cité.

Autorisation est donnée au Gérant de faire relever les trottoirs du côté sud de la rue Ste-Catherine à partir de la rue Victoria jusqu'à la propriété de Mme J. Morrow.

En prévision de certains travaux à être opérés l'an prochain, dans les rues non pavées de la cité, demande est faite au Gérant M. Bernier de voir à ce que l'Ingénieur de la Cité fasse au plus tôt les plans et devis destinés à déterminer le coût de ces travaux projetés.

Considérant le fait qu'il semble impossible de faire régler par la Commission des Utilités Publiques dans un avenir rapproché le litige qui existe entre M. Victor Boucher et la Corporation de la Cité relativement à l'expropriation de la propriété de M. Boucher, rue St-Louis en vue du parachèvement des travaux d'élargissement de la dite rue, considérant que dans les circonstances ce conseil peut se prévaloir d'une procédure spéciale lui permettant de commencer ces dits travaux chez M. Boucher avant que la Commission des Utilités Publiques se soit prononcée sur ce cas, le conseil autorise le secrétaire à faire un certain dépôt de \$6,000.00 à la Banque Canadienne Nationale, pour le compte du Greffe de la Cour Supérieure tel que requis par la dite Cour.

M. Gus-A. Gruninger obtient le contrat à raison de \$1.60 la verge carrée pour poser une surface d'amiante sur le béton de la rue DelaRoche.

Réclamation de M. Téles. Laing au montant de \$80.00 pour accident subi par son cheval dans la descente de la côte Grondin, dans la rue Ste-Catherine, et réclamation de M. Sévère Landry, au montant de \$50.00 pour dommages subis à sa propriété lors de la confection des trottoirs sur la rue St-Joseph. Références au Gérant pour étude et rapport.

Demande est faite par M. Horace Nobert, secrétaire de la Succursale locale des Artisans Canadiens-Français de tenir leurs assemblées mensuelles dans la salle du conseil. Cette demande est accordée.

Lettre de M. Edmond Boisjolie avisant le conseil de remettre sa maison au même niveau de la rue qu'elle se trouvait avant les travaux de la confection des trottoirs sur la rue St-Joseph. Références au Gérant pour étude et rapport.

Demande est faite au conseil par M. J.-L. Champigny, secrétaire de la Conférence St-Vincent de Paul pour un octroi en faveur de cette société. Le conseil vote une somme de douze cents piastres qui sera versée à la caisse de cette belle société qui s'occupe activement du soutien de nos pauvres.

M. l'échevin E.-A. Lampron donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée du conseil il proposera l'adoption d'un Règlement aux fins d'abroger le Règlement no 159 et ses amendements concernant la traverse et de le remplacer par un autre relatif aux droits de péage sur le pont.

Autorisation est donnée au Gérant de faire graver les routes qui se trouvent dans les limites de la cité du côté est de la Rivière St-Maurice (Chemin St-Georges).

Les activités de la Commission Scolaire de Grand'Mère.

Une assemblée générale des membres de la Commission scolaire de notre ville a été tenue récemment sous la présidence de M. J.-Alphida Crête et à laquelle assistaient MM. les commissaires J.-L. Champigny, E.-A. Lampron, Alfred Lessard et Nérée Lambert.

A l'unanimité les commissaires fixent à 0.80 par cent dollars d'évaluation le taux de la taxe scolaire et à 0.25 par enfant la rétribution mensuelle pour l'année 1929-30.

Autorisation est donnée au secrétaire de publier des avis à l'effet que cette corporation, à sa séance régulière de novembre prochain prendra en considération l'opportunité d'emprunter une somme de \$45,000.00 pour pourvoir aux dépenses capitales faites pour les bâtisses de l'Académie, de l'Externat, pour le mobilier ainsi que l'outillage de l'Ecole Industrielle et non couvertes par les emprunts antérieurs.

Le secrétaire donne lecture du rapport d'audition de M. Léo Dugal vérificateur des livres de la Municipalité scolaire, pour l'année fiscale qui vient de se terminer.

Les commissaires décident que toutes les polices d'assurance-feu de la commission actuellement en vigueur sur les bâtisses et biens mobiliers de cette corporation soient annulées pour être remplacées par de nouvelles polices devant être datées du premier Juillet dernier et devant être faites pour une période de trois ans de la dite date.

Ces nouvelles polices d'assurances sont accordées comme suit: A M. L.-J. Champigny: \$25,000 sur la nouvelle partie de l'Académie, \$28,000 sur l'ameublement de cette dite bâtisse; \$100,000.00 sur la vieille partie de l'Externat St-Louis de Gonzague et \$5,000 sur l'ameublement, \$100,000.00 sur la nouvelle partie de l'Externat et \$8,500 sur son ameublement, \$400.00 sur l'ameublement de l'Ecole St-Maurice et \$300.00 sur l'ameublement de l'Ecole St-Joseph, ainsi que la police de responsabilité patronale.

A M. L.-W. Ricard: \$80,000.00 sur l'ancienne bâtisse de l'Académie, \$20,000 sur son ameublement, \$35,000 sur l'Ecole St-Jean-Baptiste et \$2,500.00 sur son ameublement.

Le secrétaire donne lecture d'une requête des propriétaires des rues St-Alphonse et DuSault, Namur et partie de la rue St-Louis demandant la construction d'une école dans leur voisinage. Les commissaires décident de ne pas faire droit à cette requête pour le moment.

Le secrétaire mentionne à l'assemblée qu'il vient de recevoir du Ministère de la Défense Nationale une subvention de \$500.00 pour l'entretien des uniformes du corps des cadets de l'académie et d'une somme de \$450.00 pour indemniser le professeur de gymnastique du Collège.

Lettre de M. W.-P. Grant, Député provincial de Champlain, accompagnant l'envoi d'un chèque de \$5,000.00 du Gouvernement Provincial comme octroi à notre Ecole Industrielle.

M. René Decroix, ancien professeur de culture physique au Collège offre de nouveau ses services. Cette offre est prise en considération.

Les commissaires autorisent le paiement d'une somme de \$4011.00 aux Révérendes Dames Ursulines en paiement du coût, pour une moitié, du mur mitoyen que cette communauté a construit entre leur monastère et l'Ecole St-Louis de Gonzague.

Aurons-nous du Hockey?

La saison d'hiver s'annéne et avec les temps froids naissent les projets des sports d'hiver chez nos sportsmen.

Une question se pose chez nos amateurs du patin. Aurons-nous du hockey à Grand'Mère cet hiver? Sans être trop optimiste, nous le croyons et l'espérons pour le plus grand intérêt de toute notre population. Il est vrai que notre ville n'est pas encore dotée cette année d'un Aréna, le rêve cher que nos patineurs voudraient voir se réaliser. Toutefois, depuis plus de douze ans nos robustes joueurs de hockey, de même que patineurs et patineuses se contentent d'une patinoire ouverte. Il est donc à souhaiter que cette année, quelques âmes charitables, de vrais sportsmen recueillent la succession de feu M. Frank Meerbergen et entretiennent tout l'hiver, notre patinoire ouverte.

Dame rumeur veut que deux de nos étoiles du hockey semi-professionnel MM. Tom Richardson et Pat Hayes se chargent de la rude tâche d'entretenir cette patinoire et, de plus, de former une équipe senior de hockey qui sera affiliée à la Ligue Provinciale de Hockey, laquelle, comme l'an dernier comprendrait des équipes de Trois-Rivières, Shawinigan, Québec et Grand'Mère, et peut-être La Tuque.

De plus, ces sportsmen songeraient à faire revivre en notre ville l'ancienne Ligue de Hockey de la Cité qui comprendrait trois ou quatre équipes composées de nos jeunes amateurs dans le but de former des joueurs qui seront versés plus tard dans l'équipe senior.

La Compagnie Laurentide, comme les années dernières, fera, nous assure-t-on, sa large part pour aider nos sports d'hiver, et l'on espère que nos autorités municipales se rendant aux désirs de toute notre population fera, comme l'an dernier, sa grosse part. A cet effet des requêtes circuleront sous peu à travers notre ville lesquelles seront présentées au conseil dans le but de demander l'aide pécuniaire de la ville pour le soutien de ces différentes équipes de hockey.

Dans les circonstances nous osons espérer que le hockey ne sera pas chose du passé en notre ville durant la prochaine saison et nous prévoyons une grande activité dans ce sport.

Chez nos amateurs du curling

Une assemblée des membres du Grand'Mère Curling Club aura lieu sous peu dans le but de discuter les projets de la prochaine saison pour le plus grand intérêt de tous nos amateurs de ce sport.

On procédera également à l'élection des officiers pour la saison 1929-30 et à la formation des différents comités.

Le Victoria remporte une 2e victoire dans la Ligue de Quilles de la Vallée du St-Maurice

L'équipe de Quilles du Capitaine E.-A. Lampron le Victoria, de notre ville a remporté sa deuxième victoire consécutive dans la Ligue de Quilles de la Vallée du St-Maurice en battant le Cap-Madeleine par 2 à 1 ces jours derniers dans une lutte très contestée et où Ed. Duguay fut le principal artisan de la victoire du Victoria.

Le Victoria remporta la première partie par seulement 29 points. Le Cap-Madeleine s'affirma dans la deuxième en battant nos joueurs par 72 points. La lutte fut très serrée dans la troisième partie alors que le Victoria réussit à vaincre ses adversaires par 13 points. Ed. Duguay fut la principale vedette de cette rencontre en comptant 206 points et donnant la victoire à son équipe. Nos gars gagnèrent deux des trois parties mais, par contre, le Cap-Madeleine enregistra un total de 2600 points dans les trois parties alors que le Victoria en compta 2570.

Duguay enregistra le plus gros score de la soirée en comptant 586. Marco et L. Chrétien, des visiteurs arrivèrent en deuxième position avec 559.

Voici le détail des trois parties jouées:

Marco	191 181 187 559
Bettez	157 209 158 524
L. Desbiens	154 191 164 509
L. Chrétien	203 177 179 559
Lamy	x x 148 148
A. Chrétien	164 137 x 301
	869 895 836 2600

Victoria (Grand'Mère)

A. Noel	160 138 193 491
O. Flageole	168 163 149 480
W. Normandin	190 203 157 550
P. Normandin	176 143 144 463
E. Duguay	204 176 206 586
	898 823 849 2570

Tournoi final de la saison du golf

Le tournoi final de golf, mettant fin à la saison de ce sport, en notre ville eut lieu récemment entre les équipes du Président et du Vice-Président. Le tournoi eut lieu à deux balles pour 9 trous, une moitié des joueurs prenant une section de 9 trous et l'autre prenant les 9 autres des 18 trous qui composent notre champ de golf.

M. H.-S. Warren ayant charge de l'équipe du Président et Mme Geo. Chahoon prenant charge de l'équipe du Vice-Président.

Premiers neuf trous.

J.-A. Morrow et Mme G.-C. Boone 0-VS-C.-H. Savage et Mme J.-O. Keay 1-W.-G. Cox

et Mme T.-R. McLagan 0-VS-Henry Simms et Mlle M. Fraser 1-VS-E.-J. Goodacre et Mme H. S. Hooper 1/2-G.-M. Sutherland et Mme J.-H. Cunningham 0-VS-R.-H. Morewood et Mme J. Goodacre et Mme Elw. Wilson 1-VS-W.-L. Nason et Mlle Ethel Henry 0-P.-A. Hawken et Mlle Edna Holbrook 1/2-VS-R.-J. Wallace et Mme W.-L. Nason 1/2-G.-P. Webster et Mme J.-R. Wallace 0-VS-E.-F. Roberts et Mme J. Goodacre 1.

Deuxième neuf trous:

J.-F. Rutherford et Mme H. Simms 0-VS-C. Anderson et Mlle S. Harrom 1-A.-N. Baden et Mme A.-C. Butler 1/2-VS-W.-M. Gallie et Mlle Cera Nask 1/2-Louis Armstrong et Mme R. H. Morewood 0-VS-C.-G. Stevens et Mme Louis Armstrong 1/2-J.-H. Cunningham et Mlle M.-K. Simpson 1-VS-H.-G. Timmis et Mme W.-B. Scott 0-H.-S. Hooper et Mme Geo. Chahoon 1/2-VS-G.-E. Brown et Mme G.-M. Rutherford, C.-R. Townsend et Mme C.-W. Snedeker 0-VS-G.-W. Snedeker et Mme G.-E. Brown 1-Hat Powell et Mlle Edith Goodacre 1-VS-G.-C. Boone et Mlle M. Bell 0-E.-B. Wardle et C.E. Dalziel 1/2-VS-R. T. McLagan et G.-W. Taylor 1/2-Mme K. Saunders et H.-O. Goddard 0-VS-Mme W.-E. Dalziel et E. Wilson 1.

Ter total: 5 1/2 2e total: 10 1/2

Les gagnants des premiers neuf trous furent: J. Goodacre et Mme Elwood Wilson avec un score de 43, moins 10 donnant un score final de 33. Les seconds neuf trous furent gagnés par M. Hat Powell et Mlle Edith Goodacre avec un score de 45, moins 11 donnant un score final de 34.

Après le déjeuner un thé fut servi au Club de Golf et les prix furent donnés par Mme Georges Chahoon.

Shawinigan

Une école pour garçons à St-Bernard

La Commission Scolaire de cette ville vient de compléter l'achat du terrain qui lui était nécessaire pour l'érection d'une école pour garçons dans la paroisse de St-Bernard, au coin de la 1ère rue et de l'avenue des Cèdres. Les Commissaires ont acheté 14 lots dont 11 appartenant à la Shawinigan Water & Power Co., un à M. Philémon Trudel, un à M. Michel Dupont et deux demi-lots appartenant respectivement à M. Léon Godin et Adolphe Trottechaud. Trois de ces derniers lots étaient construits et tandis que M. Dupont a transporté sa propriété sur un autre terrain, la Commission Scolaire a acheté celles de M. Trudel et Godin et les fera transporter sur un lot qu'elle a acheté de la Shawinigan Water & Power Co., et qui est situé au coin de la 1ère rue et du Broadway.

L'école projetée dont les plans ont été préparés par M. Asselin & Deconcourt, architectes, de Trois-Rivières, sera une construction à trois étages ayant front sur la 1ère rue. Elle comprendra un corps principal et deux ailes d'une longueur totale de 186 pieds. L'aile du côté de l'avenue des Cèdres servira de résidence aux Frères. Seize classes seront aménagées dans cette école, soit deux au rez-de-chaussée, cinq au premier et neuf au second. La grande salle d'étude se trouvera au premier tandis que la salle de récréation sera au rez-de-chaussée.

Les travaux de construction de cette école seront faits à la journée sous la direction et la surveillance de M. Alexandre Rheault, de cette ville, que les Commissaires ont officiellement choisis, ces jours derniers, pour remplir ces importantes fonctions. Les fondations du nouvel édifice seront faites cet automne afin que les travaux puissent être repris de bonne heure le printemps prochain pour être terminés assez tôt pour la rentrée des classes en septembre 1930.



Les Enfants Heureux et Sains
ainsi que les grandes personnes se trouvent dans les maisons, où le

NOVORO

Du DR. PIERRE

est le remède de famille. Il est la première aide d'une mère, quand l'un de ses enfants se sent malade. Il est sain et digne de confiance. Il se trouve dans la boîte à pharmacie de millions de maisons ici et à l'étranger.

Préparé d'herbes et racines pures ne contenant pas de drogues nuisibles, il peut être donné aux petits, ainsi qu'aux jeunes et vieux de constitution délicate.

Les drogues ne le fournissent pas. Pour renseignements écrire à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd.
(Distributeur de tous droits au Canada)
CHICAGO, ILL.



De la Lecture pour tous, Jeunes et Vieux

Je serai prêtre

Seigneur Jésus! Dans ma prière
Je vous ai bien souvent parlé
Pour vous demander la lumière:
A vous servir suis-je appelé?

Faut-il, ainsi que les apôtres,
Quitter mes amis, mes parents,
Pour être tout à fait des vôtres,
De vos prêtres grossir les rangs?

Vers l'autel où la lampe veille
Parmi les grands chandeliers d'or,
Pour la chasuble vermeille
Prendrai-je en chantant mon essor?

Près des clients de la souffrance,
En votre nom, Seigneur Jésus,
J'ai porté l'espérance
A tous ceux qui n'espèrent plus?

Seigneur Jésus, serai-je prêtre,
Comme ceux qui m'ont fait du bien
Leur idéal, ô divin Maître,
Serait-il désormais le mien?

On dit qu'en votre sanctuaire
On gagne peu de vil métal,
Et c'est un drap mortuaire,
Le vêtement sacerdotal!

Parfois les gamins, dans la rue,
Vous insultent quand vous passez;
Notre splendeur est disparue,
Et nos trésors sont dispersés!

Est-ce que j'aurai le courage,
Par ma longue fidélité,
De braver Satan et sa rage,
Et le monde et sa vanité?

O Marie, ô ma bonne Mère,
Venez secourir votre enfant!
C'est la déception amère
Au lieu du rêve triomphant!

Et comme, loin du tabernacle,
Désolé, je croyais partir,
Voilà que le divin oracle
En mon cœur daigna retentir!

"Mon fils, en mon Eucharistie,
Je reste pour l'humanité,
Qui, sous le voile de l'hostie,
Trouve le pain de vérité!"

"De l'autel ministres fidèles,
Les prêtres sont mes vrais amis;
Des chrétiens qu'ils soient les
modèles,

Et tous les biens leur sont promis!"

"Je les console, je les aime,
Je les soutiens dans leurs combats;
Ils sont vraiment d'autres moi-
même,

Et je les porte entre mes bras!"

Alors la voix mystérieuse
Qui me parlait avec douceur
Rendit mon âme si joyeuse
Que j'osai dire à mon Sauveur:

"Seigneur Jésus! prenez ma vie,
Aujourd'hui, je vous la promets!
Du monde, je n'ai plus envie...
Je serai prêtre... et pour jamais!"

Mgr De La Porte

L'ASSOCIATION
MEDICALE
CANADIENNE

Evitez le surmenage

Il est tout à fait naturel que nous
nous sentions fatigués à la fin d'une
journée passée au travail. Après
un repos, nous nous remettons et
nous sommes prêts à commencer
notre ouvrage de nouveau. Les
périodes d'activité et de repos se
succèdent alternativement pendant
la vie. Cependant, lorsque nous
sommes fatigués, que ce soit après
l'ouvrage ou après le jeu, nous ne
devons pas prolonger la période
d'activité jusqu'au point d'épuisement,
car, rendus à ce point, il est
toujours difficile de se remettre.

Le travail excessif est la cause,
presque toujours, du surmenage.
Souvent l'ouvrage qu'il faut ne con-
vient pas au travailleur, la pièce ou
il travaille manque de salubrité,
son emploi est monotone, et pen-
sée, aussi, la vie qu'il mène hors
des heures de travail n'est pas réglée
selon les lois de l'hygiène.

Le repos est absolument néces-
saire pour prévenir le surmenage.
Ce repos peut se prendre sous la
forme de sommeil, de détachement
quelconque, ou même, tout simple-
ment, par un changement de travail
ou de jeu. Nous avons tous des
connaissances, hommes et femmes
d'affaires, qui se vantent d'être ca-
pables de continuer leurs activités
après qu'ils se sentent épuisés,

quand ils savent bien qu'il leur faut
du repos. Ceux-ci sont les indivi-
dus qui, après toute une semaine de
travail qui demande toute leur at-
tention, se poussent à s'exercer vi-
goureusement pendant une journée,
le samedi ou le dimanche, sans un
seul instant de repos. L'exercice
est chose désirable sans doute, mais
nous devons le prendre réguliè-
rement tous les jours afin d'en retirer
les bienfaits; autrement les résul-
tats sont souvent très pénibles.
Quand nous sentons la fatigue, que
ce soit au travail ou à l'exercice,
nous devons immédiatement nous
reposer.

Le thé et le café, lorsqu'ils ne
sont pas pris à excès, ne font pas
tort à la santé des adultes. Mais,
lorsque nous les prenons pour sti-
muler l'organisme jusqu'au point de
surmenage, leur usage, dans ce
cas devient un abus. Ce qu'il faut,
à la place de cette stimulation arti-
ficielle, c'est le repos.

On nous dit souvent que, vu
l'importance pour un très grand
nombre de changer les conditions
sous lesquelles ils travaillent, les
renseignements que nous donnons
ici, ne sont d'aucune valeur. Tous
nous devons nous rappeler que nous
pouvons apporter une certaine am-
élioration dans ces conditions par
l'usage que nous faisons du temps
que nous passons hors du travail.
Donc, évitons, autant que possible,
le surmenage au travail et au jeu,
et reposons-nous de la fatigue que
se fait sentir.

Pour questions au sujet de la
santé en général, écrire à l'Associa-
tion Médicale Canadienne, 184,
rue College, Toronto. Une ré-
ponse personnelle sera envoyée par
écrit.

JEAN RIDDEZ PARLE DU GOUT EN MUSIQUE

"Avoir du goût en musique,
c'est une chose beaucoup plus com-
pexe et plus délicate que d'avoir de
l'oreille et de distinguer les notes
justes des notes fausses. "Telle est
une des déclarations principales de
M. Jean Riddez, de l'Opéra de
Paris, des Maîtres du chant fran-
çais et professeur au conservatoire
National de Musique, dans une
conférence faite récemment à Mont-
réal.

"Je sais bien, dit-il, qu'il y a des
personnes qui sont prêtes à dire:
"Chacun son goût". Il serait plus
juste de dire: "Chacun son vilain
goût"; car le goût est un, il ne se
discute pas. La preuve en est que
le public décrié très souvent
qu'une personne a ou n'a pas de
goût.

Avoir du goût en musique, c'est
une chose beaucoup plus complexe
et plus délicate que d'avoir de l'oreille
et de distinguer les notes justes
des notes fausses.

"Il y a dans le monde, écrit M.
Ragot, des lois non écrites, des
règles qui constituent le savoir-vivre,
que l'on discerne par ce qu'on
appelle: avoir du tact. C'est un
sens, comme avoir du goût."

En art, il y a des règles très
précises qui sont celles de la techni-
que, en musique aussi bien qu'en
peinture; si ces règles sont diffé-
rentes pour notre intelligence, elles
ne suffisent pas pour faire de la
beauté. Cela constitue le métier.
Mais avec cela faire du Beau, re-
connaître le Beau serait impossible
s'il nous manquait cette chose que
certains possèdent d'instinct, et
qui s'apparente au tact de la vie
mondaine.

On peut s'émouvoir aux mélo-
dramas où s'attendrit la petite
dactyle et cependant, après avoir
été émus, se reprocher à soi-même
cette émotion. Il peut vous arri-
ver, comme à Verlaine, de pleurer
en écoutant un orgue de Barbarie
dont toutes les notes sont fausses
et se rendre parfaitement compte,
que ce n'est pas là une exécution
qui comporte de la beauté. Nous
distinguons très bien ce qui nous
attendrit et ce qui est beau.

Pour avoir du goût, il ne suffit
pas d'être intelligent, ni sensible;
il faut y avoir été entraîné par une
éducation, une réputation. Le
goût ne s'improvise pas.

On est prédestiné à avoir du
goût mais c'est un sentiment
qu'on développe, qu'on cultive
par l'expérience et la fréquentation
de la beauté, dans les musées, dans
les livres, au concert et au théâtre,
aux écoles d'art.

Le théâtre est une admirable
école de goût. J'ai connu parmi

mes camarades, aussi bien hommes
que femmes, mais femmes surtout,
des êtres que la fréquentation des
chefs-d'œuvre et l'assimilation à
leurs rôles ont complètement trans-
formés. Je dirais pour certaines
qu'elles en feraient de véritables
œuvres d'art.

On peut avoir du goût et man-
quer de goût, tels Berlioz et Sha-
bert, qui firent souvent preuve d'un
goût insuffisant. C'est ce qui nous
permet de dire avec La Bruyère
qu'il y a un bon et un mauvais goût;
et de nous insurger contre le vieux
dictionnaire populaire voulant que "des
goûts et des couleurs, il ne faut pas
discuter". Il faut au contraire dis-
custer et discerner très nettement et
avec conviction, le bon et le mau-
vais goût, mais il faut le faire,
comme dit encore La Bruyère, avec
fondement.

La loi de l'artiste, aussi grand
soit-il, est de servir et non de
suivre sa fantaisie.

Apportons-y notre personnalité,
nos dons, et toute la poésie de nos
âmes d'artistes, notre technique de
pétrisseurs de sons, mais de nous
contentons jamais ne faire du son
pour du son, fuir-il du plus joli
ou du plus vibrant métal, sous le vain
prétexte de faire entendre ce qu'un
a convenu d'appeler une belle voix.

Rien ne devient plus vite mono-
tone à entendre que ces "belles
voix".

Une belle voix! Dire qu'il y a des
jurons qui croient sincèrement de-
voir récompenser ceux qui les pos-
sèdent.

Or, si dans un concours on ré-
compense l'élément qui en est doté,
uniquement pour la qualité de son
métal, on commet une injustice;
la récompense ne devrait point aller
au propriétaire mais aux auteurs,
je veux dire aux parents de ces
dépenses.

Est-ce que dans un concours on
une audition d'élèves on devrait
féliciter un professeur du nombre
de belles voix qu'il peut avoir le
bonheur d'édifier? Est-ce que dans
une audition d'instrumentistes,
les critiques ou arbitres signalent
les facteurs différentes de chaque
instrument?

Non, le professeur ne saurait être
fier que du nombre des voix qu'il a
formées, disciplinées, assouplies,
augmentées en étendue, mais sur-
tout de la faculté bien plus précieuse
de leur avoir donné les moyens
de produire des sons justes en hau-
teur du son, et capables d'épouser
toutes les harmoniques des accords
avec leur expression et leur couleur.

Il y a, dans la plus courte mélo-
die, des personnages ayant un
âge, un caractère, une fonction, une
particularité déterminées par la
cadence du rythme et le dessin de
la ligne mélodique. Que ce soit
pour peindre l'extase mystique, la
terreur d'un acte de foi, ou ex-
primer les manifestations d'un texte
profane, les accents vocaux doi-
vent toujours être nourris par le
sentiment inspiré, par le souffle
qui demeure l'agent d'expression
vocale et scénique, traduisant et
précedant la voix par l'attitude du
corps.

On ne saurait prétendre à une
interprétation complète dans le
concours complet de tous ces
agents d'expression, tous géné-
rateurs et collaborateurs du son.

Voilà bien des vertus et des pro-
priétés que les élèves ne sauraient
trouver dans leur carton à musique
et voilà les seuls véritables pro-
fesseurs d'un véritable enseignement.
Qu'on sache donc surtout gré à
l'élève et par retour au professeur,
de la somme de progrès qu'il peut
manifeste en cette voie, entre une
audition et une autre.

LA PUISSANCE DE LA RAPIDITE

des paquebots transatlantiques
et l'expansion économique

(De la Croix, Paris.)

Au fur et à mesure que les temps
de la guerre s'éloignent et que les
raïnes causées par la tourmente se
réparent, la concurrence économi-
que retrouve son aspect. Cette
lutte commerciale prend un carac-
tère bien plus vif et d'ar qu'avant-
guerre, car, en reformant leur ou-
illage, en se réorganisant, beaucoup
de pays ont accru leurs moyens de
production. Il en résulte que pour
les pays autrefois grands exporta-
teurs des débouchés se sont fermés
ou réduits sans qu'il s'en ouvre
d'autres en compensation.

ce moment une recherche effrénée
du client. Pour les pays, de la
vieille Europe, il est bien difficile,
sur l'ancien continent, de trouver
des masses nouvelles d'acheteurs.
On se tourne vers les pays neufs.

En Amérique du Sud, on ne
trouve que bien peu de place à
prendre car les Etats-Unis sont eux-
mêmes producteurs et surprodu-
cteurs. Mais il est un moyen de
vendre aux Américains ce qu'on ne
peut leur offrir sur leur propre ter-
ritoire et c'est ce que les économis-
tes ont appelé en tous pays l'exporta-
tion invisible.

Hommes d'affaires et touristes
qui visitent un pays y consomment
durant leur séjour, et y font ainsi
une importante proportion d'ac-
quisitions. Au surplus, ils achè-
tent des objets de tous ordres qu'ils
emportent en rentrant chez eux.
L'ensemble de ces opérations com-
merciales représente une valeur de
plusieurs milliards.

Tous les pays, surtout sur le
vieux continent, ont intérêt à rece-
voir ces visiteurs, à les retenir long-
temps, à les inciter aux plus larges
achats.

Il est de règle que le pays qu'un
visiteur venu d'Amérique en Eu-
rope aborde le premier ait la plus
large part de son séjour. Tous les
efforts tendent donc à saisir le vi-
siteur américain dès qu'il quitte le
bureau monde en l'attirant sur des
paquebots séduisants par leur com-
fort et leur rapidité.

Les lignes de notre Compagnie
transatlantique jouissent d'un re-
nom mérité auprès de la clientèle de
luxue par le bien-être et le luxe de
l'installation qu'elles lui offrent.
Mais les lignes anglaises, les lignes
hollandaises, les lignes allemandes
surtout luttent énergiquement pour
leur arracher leur primauté.

Pour le moment, l'effort des
Allemands, se porte sur la rapidité
de la traversée. Le paquebot Bre-
men a effectué sa dernière traver-
sée New-York-Plymouth en qua-
tre jours 14 heures trente, battant
le record jusque-là détenu par le
paquebot anglais Mauretania.

Ce record du navire allemand est
un indice caractéristique du rapide
et très important relèvement écon-
omique de l'Allemagne. Avant
la guerre, un grand match se livrait
entre les deux marines de commer-
ce allemande et anglaise—1913 y
avait mis fin. Le voici qui se rou-
vre. Les Compagnies allemandes
veulent recouvrer leur ancien
prestige et ouvrir aux visiteurs amé-
ricains le chemin de leur pays.
Dans cette œuvre, le Cabinet de
Berlin les soutient et les encourage.
C'est qu'elle est l'enjeu de l'expa-
sion économique du pays.

A ce point de vue, nous manquons
de moyens. Nos bateaux n'ont à
leur avantage ni la puissance du
tonnage ni la vitesse. Le tonnage
surtout, qui, par son haut chiffre,
étouffe et attire le voyageur améri-
cain reste, chez nous, inférieur.
Examinez ces chiffres et vous nous
verrez quatrième, à la suite des
Américains, des Anglais et des Al-
lemands:

"Leviathan", américain, 59,936
tonneaux; "Majestic" anglais, 56,
551 tonneaux; "Berengaria", an-
glais, 52,226 tonneaux; "Bremen"
allemand, 49,864 tonneaux;
"Olympic", anglais, 46,739 ton-
neaux; "Aquitania", anglais, 45,
647 tonneaux; "Ile de France",
français, 43,548 tonneaux; "Paris",
français, 34,569 tonneaux; "Ma-
uretania" anglais, 30,696 tonneaux,
etc.

La lutte ne se soutient plus à
armes égales et c'est grave. Nous
avons à combler un déficit impor-
tant, plus de cinq milliards, sur les
exportations. Comment y pour-
voir, sinon par les dépenses et les
achats des visiteurs, surtout des
Américains?

Nous devrions tout faire pour les
attirer. L'attrait du plus puissant
paquebot serait un moyen efficace.
Nos concurrents en disposent. Le
leur laisserons-nous?

Jean OSCE

—Docteur, je sais que ma mala-
die est grave. Mais je suis coura-
geux. Puisse-je guérir? Franche-
ment.

—Franchement, on sauve un
pour cent des malades dans votre
cas. Or, j'en ai déjà traité qua-
tre-vingt-dix-neuf.

—Et alors?

—Ils sont tous morts. Vous
êtes le centième.

PREPAREZ VOTRE JARDIN POUR L'AN PROCHAIN

Le gazon se sème quand la
température est froide, soit au
printemps, soit en automne. Vu
que la chaleur ne reviendra pas
avant l'été prochain, c'est le bon
temps pour préparer une pelouse
ou ensemler de nouveaux les
cadrans dénudés. Pour que le
gazon ne souffre pas trop de l'hiver,
il faut le semer avant les
grandes gelées. Pour ensemler
un terrain sans gazon, il faut d'a-
bord rendre la terre meuble et
niveler le sol. Cela semble facile,
mais c'est en réalité un ouvrage assez
difficile. Le gazon, comme toute
autre plante demande de l'en-
grais et il est toujours préférable
de couvrir, avec un bon terreau
de sol ou en doit semer du gazon.
Ensuite, on passe un râteau sur
la surface du sol et l'on sème. On
emploie toujours du gazon de bonne
qualité, on ne perd rien, car le ré-
sultat sera plus satisfaisant et les
mauvaises herbes se feront plus
rares. Cependant, ce serait ris-
quer de semer du trèfle hollandais
à ce temps-ci de l'année, parce que
ce dernier pourrait facilement pé-
rir durant l'hiver; il vaut mieux
attendre aux premiers jours du
printemps prochain pour semer.
Cet automne ne semez que du
gazon ordinaire et en avril ou en
mai prochain, semez quelques li-
vres de trèfle de Hollande. Semez
fort, environ une livre par deux
cents verges carrées. Ensuite, pas-
sez le dos du râteau sur le sol et
roulez.

Cet automne, jetez du nitrate
de soude sur le sol quand le gazon
commencera à pousser; cela pro-
tegera le gazon durant l'hiver et le
printemps prochain, après la fonte
des neiges, ajoutez encore du ni-
trate de soude quand le gazon
commencera à reverdir. On peut
encore étendre, cet automne, du
fumier de mouton sur le pelouse
pour la protéger contre les froïds
de l'hiver. Au printemps, on n'a
qu'à passer un râteau pour enlever
la paille. On fait de même pour
les endroits où le gazon est roussi
ou mort. On sème en quantité,
on étend de l'engrais on passe le
râteau et on roule. Pour empêcher
les oiseaux de manger les graines,
on couvre ces endroits ensemlés
avec de la broche à poailleur.

Un jardin n'est pas complet
s'il n'y a pas de tulipes, de jacin-
thes ou d'autres bulbes semblables
qui poussent facilement et donnent
un bel ensemble de couleurs au
printemps. Il existe un grand
choix de bulbes, mais il faut don-
ner sa commande dès maintenant.
Une fleur de tulipe, etc., se forme
dans la bulbe même; l'année qui
précède la floraison pour avoir de
belles fleurs, il faudra donc se
procurer des bulbes de bonne gros-
seur. Cette gradation de bulbes
commence par les crocus qui fleu-
rissent la plupart du temps avant
que les neiges aient complètement
disparu, et se termine par les tui-
pes DARWIN qui fleurissent jus-
qu'en juin. Les bulbes si on les
cultive bien et si on leur donne
beaucoup d'engrais augmentent
d'année en année en grosseur. Si
on les oublie, elles diminuent. Si
l'endroit où vous vous proposez
de planter des tulipes a été occupé
durant l'été par d'autres fleurs, il
faudra mêler à la terre jusqu'à
douze pouces de profondeur, une
bonne quantité de fumier pourri
avant de planter les bulbes.

La profondeur où l'on doit plan-
ter les bulbes dépend de la grosseur
de la bulbe elle-même. Il faut
que ce soit ni trop profondément
ni pas assez. Les crocus ne de-
mandent qu'un demi-pouce à deux
pouces de terre pour les couvrir,
mais quelques variétés de tulipes
Darwin qui font des tiges de dix-
huit pouces de longueur doivent
être plantées à huit pouces dans
une terre légère et à cinq ou six
pouces dans une terre glaise,
afin que les racines s'étendent assez
profondément pour que la tige se
tienne debout sans tuteur. Comme
règle générale, sauf pour les tulipes
Darwin, on plante les bulbes à une
profondeur égale à deux fois leur
diamètre et à une distance sem-
blable entre chaque individu.

Il est aussi très important de se
procurer ces bulbes aussitôt que
possible, vu que les plantations
faites en septembre, ont plus de
temps pour profiter et ensuite ré-
sister aux rigueurs de l'hiver. Mais
s'il vous est impossible de planter
maintenant, il sera encore temps de
le faire en novembre, car dans cer-
taines contrées plus chaudes du
pays, ces plantations de fin d'au-
tomne réussissent très bien. Les
plantations de tulipes en pots peu-
vent se faire jusqu'à Noël. Ces
bulbes fleuriront dans la maison.
Juste avant que la terre gèle, il est
bon d'y étendre une mince couche
de fumier qu'on y laissera tout
l'hiver pour ne l'enlever qu'au
printemps lorsque les plantes sorti-
ront de terre.

Bibliographie

Comment acquérir la Maîtrise
de soi-même. Par le Chanoine
R. de Saint-Laurent. Un vo-
lume in-8 couronne de 84 pages.
Broché 5 fr. Affranchissement:
France 0.75, Etranger 1.50.—Av-
ignon, 7, place Saint-Pierre, Mais-
on Aubanel Frères, fondée en 1744,
imprimeurs de Notre-Saint-Père le
Pape.

Ce volume ouvre la série de la
"Collection de Culture psychique"
que vient d'établir la Maison Au-
banel Frères. Le but de cette
Collection est d'abord de permettre
à la librairie française de ne pas se
montrer inférieure aux productions
américaines et anglo-saxonnes qui
s'occupent beaucoup de ce genre de
questions. C'est en second lieu, de
lutter contre l'influence dan-
gereuse de ces publications étrange-
res imbuës de mentalité rationaliste
et protestante. Sans doute la part
de la volonté humaine est consi-
dérable dans l'orientation des évé-
nements qui forment le tissu de notre
vie à chacun de nous, et l'on ne re-
prochera certes pas à l'auteur de ce
premier volume de l'avoir amoindrie
en quoi que ce soit. Mais à côté
de cette volonté humaine, il y a
l'action providentielle. La mé-
connaissance ou la négligence est sou-
vent la moitié du problème. Or,
pour réussir ici-bas, c'est le pre-

blème tout entier qu'il faut envisa-
ger et résoudre. Après lecture atten-
tive de son livre, nous pouvons af-
firmer que ce problème de la réus-
situde l'auteur le résout effectivement
par des moyens excessivement pra-
tiques, et à portée de tout le monde.
On y trouve en effet non seule-
ment les quelques considérations
théoriques indispensables, mais sur-
tout une série d'exercices concrets
auxquels le lecteur est invité à se
soumettre.

W.-H. FONTAINE, O. D.
SPECIALISTE POUR LA
VUE, diplômé de l'Institut
K. C. H. O. S., Kansas City
Mo. Licencié et Diplômé
de la A. O. O. P. Q.
OPTOMETRISTE OFFI-
ciel du CANADIEN PA-
CIFIQUE.
SPECIALITE:
Maux de tête.—Yeux cro-
ches redressés sans opé-
ration.
Livraison immédiate de tout
ouvrage. Consultations: lun-
di, mardi, mercredi et jeudi
9 a. m. à 6 p. m., vendredi et
samedi de 9 a. m. à 9 p. m.
492 ST-Maurice, Tél. 965

IL PRIME
PAR SA QUALITE
le bon vieux
PEG TOP
Paquet commode:
5 pour 25c
Qualité maintenue
pendant 50 ans.

une autre
cause pourquoi
"LA LIGNE"
EST OCCUPEE
—affaires manquées

QUAND un appel est destiné à une personne qui
se trouve à l'autre extrémité du bureau, la ligne
est occupée pour quelques minutes avant qu'elle se
rende au téléphone. Si quelqu'un tente d'appeler on
lui répondra: "La ligne est occupée" mais en réalité
elle n'est pas utilisée.

Un bureau qui n'a qu'un téléphone quand il lui en
faudrait deux ou trois, ou un bureau où les postes
sont mal situés, voilà une cause certaine pourquoi
"La ligne est occupée", un moyen sûr de perdre du
temps — et des affaires.

"La ligne est occupée" voilà la principale raison
pourquoi un million d'appels locaux dans Québec et
Ontario échouent chaque jour. Ils font perdre deux
millions de minutes — congestion du trafic — source
d'irritation — entrave aux affaires en général.

Nous nous efforçons constamment de fournir le
meilleur service possible, mais il faut trois per-
sonnes pour compléter un appel. Seule la coopé-
ration du public nous permettra d'atteindre le maxi-
mum d'efficacité.

Il nous fera plaisir en tout temps de faire une étude
de votre outillage téléphonique et de vous soumet-
tre le rapport de nos experts. Cela épargnera du
temps — le vôtre et celui d'autres personnes et vous
procurez des affaires que vous perdez actuellement
parce que "Votre ligne est occupée".

*Le nouvel outillage téléphonique
et les améliorations apportées
au service exigent un déboursé,
pour 1929, de plus de \$27,000,000.

Shawinigan

Assemblée du Club de Hockey

L'assemblée annuelle du Club de Hockey Shawinigan a été tenue le samedi soir à l'Hôtel de Ville au milieu d'une nombreuse et fort enthousiaste assistance. L'empressement avec lequel nos fervents du hockey ont répondu à l'invitation de l'exécutif du Club augure bien pour la prochaine saison.

Dans l'assistance on remarquait Son Honneur le Maire J.-H. Nap. Desaulniers, président honoraire du Club; MM. les échevins H. Desaulniers, vice-président honoraire et Jos Veilleux, MM. Dr Marc Trudel, président actif, C.-N. Crutchefield, vice-président, Jos. Béique, secrétaire-trésorier, Jos. Desmarais, gérant, plusieurs directeurs et joueurs, etc.

M. le Dr Marc Trudel, président du Club l'an dernier, ouvrit l'assemblée en présentant le rapport financier pour la saison. Ce rapport démontre que les recettes totales se sont élevées à \$5,447.68 contre une somme totale de \$5,198.71 pour les dépenses, laissant un surplus de \$248.97. Ce résultat magnifique souleva de vigoureux applaudissements. M. le Dr Trudel donna, en outre, de fort intéressants détails sur les activités du Club local au cours de la dernière saison. Il souligna de façon particulière le fait que la souscription populaire lancée par le Club l'an dernier avait rapporté la très jolie somme de \$1771.50. "Le public shawiniganais, a-t-il dit, su en cette circonstance comme toujours d'ailleurs faire preuve d'une belle générosité. Nous l'en avons remercié dans le temps, mais au nom de l'exécutif du club je tiens aujourd'hui à lui réitérer nos très sincères remerciements, pour l'aide qu'il nous a donnée tant par cette souscription populaire que pour l'encouragement qu'il n'a cessé de nous manifester au cours de l'hiver. En retour, nous aurions été heureux de pouvoir décrocher le championnat de la Ligue provinciale indépendante et si nous n'y sommes pas parvenus ce n'est certainement pas par manque d'efforts et d'enthousiasme de la part de nos joueurs, car nous sommes heureux de reconnaître qu'ils ont fait tout leur devoir, mais il faut avouer que notre club n'était pas assez fort pour lutter avantageusement avec certaines des équipes qu'il a eu à rencontrer, et ceci est un point que la nouvelle direc-

tion du club devra étudier sérieusement".

En terminant M. le Dr Trudel déclara que l'exécutif du club avait décidé de présenter sa démission en bloc afin de permettre à l'assemblée de choisir de nouveaux officiers pour la saison 1929-30 et, au milieu des applaudissements de toute l'assistance, il proposa Son Honneur le Maire Desaulniers pour présider à l'élection du nouvel exécutif, et M. L.-A. Leclerc comme secrétaire de l'assemblée.

M. le Dr J.-A. Bédard proposa alors un vote de remerciement, que l'assistance seconda par de chaleureux applaudissements, à l'adresse des officiers sortant de charge pour l'excellent travail accompli par eux au cours de la dernière saison de hockey.

Au nom de l'ancien exécutif, M. le Dr Trudel remercia l'assemblée de cette belle marque d'appréciation et affirma que ses collègues et lui-même avaient fait tout en leur pouvoir pour rendre la saison de hockey intéressante et présenter à la réunion annuelle un rapport financier également intéressant.

M. le Dr Trudel abandonna alors son siège à Son Honneur le Maire Desaulniers qui après avoir, en termes délicats, félicité les officiers et les membres du Club Shawinigan des succès obtenus l'an dernier félicita également l'assistance de s'être rendue si nombreuse à l'appel de l'exécutif du club auquel il assura l'appui du Conseil de ville.

On procéda ensuite à l'élection des officiers. M. le Dr J.-A. Bédard proposa, secondé par M. le Dr J.-M. Perron, la réélection en bloc pour un autre terme de tous les officiers sortant de charge. Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme par toute l'assistance qui manifesta sa satisfaction par des applaudissements prolongés. M. le Dr Marc Trudel s'objecta cependant à cette façon de procéder en déclarant que, pour sa part, il lui était impossible, pour des raisons majeures et à son grand regret, d'accepter la présidence du club pour une autre année, et, en outre, il suggéra que les officiers soient élus séparément. Devant l'insistance du Dr Trudel, le Dr Bédard retira sa proposition et M. Ernest Doucet proposa, secondé par M. Robert Bourque, M. le Dr J.-M. Perron comme président du club local de hockey pour l'année 1929-1930. Ce choix fut spontanément ratifié par toute l'assemblée.

MM. C.-N. Crutchefield, vice-président, Jos. Béique, secrétaire-trésorier, et Jos. Desmarais, gérant furent ensuite élus à l'unanimité

à leurs âges respectives. Douze Directeurs furent ensuite choisis pour faire partie du nouvel exécutif: ce sont MM. Dr Marc Trudel, W.-A. Higgins, Dr J.-H. Hébert, l'échevin Jos. Veilleux, George Pellerin, Adélard Desaulniers, Jess Munn, Geo.-P. Morrison, Dr J.-A. Bédard, Allan Lecomte, H. Gay et Saül Lambert.

Après avoir félicité les nouveaux élus, M. le Maire Desaulniers invita, au milieu des applaudissements enthousiastes de l'assistance, le nouveau président, M. le Dr J.-M. Perron, à prendre son siège. Ce lui-ci, en termes heureux, remercia l'assemblée de l'avoir choisi pour présider aux destinées du Club Shawinigan et assura ses auditeurs qu'il ne ménagerait ni son temps ni son dévouement pour conduire le club au succès et peut-être même au championnat, avec l'appui sincère des autres officiers. Comme c'est toujours la question financière qui est pour ainsi dire à la base de toute organisation sportive, M. le Dr Perron affirma qu'il se proposait de résoudre ce problème en s'adressant à la Shawinigan Welfare Association, au Conseil de Ville et aux plus enthousiastes amateurs de hockey, parce qu'il ne voulait pas cette année organiser une souscription populaire. Le club aura besoin cette année d'une somme de \$1800.00 et il croit que ces fonds pourront être obtenus des sources mentionnées plus haut de sorte qu'il ne devrait pas être nécessaire de s'adresser au public.

De brèves allocutions furent aussi prononcées par MM. C.-N. Crutchefield, Jos. Béique, Jos. Desmarais, Dr J.-H. Hébert, H. Desaulniers, Jack Fridendley et Dr F.-A. Bédard. Une déclaration de M. l'échevin Desaulniers mérite d'être soulignée: c'est sa promesse d'appuyer auprès de la Shawinigan Welfare Association qui est composée des gérants de nos industries locales et dont il fait lui-même partie, la requête du Club local de hockey pour une subvention de \$1000.00. De son côté, le Maire Desaulniers a promis que le conseil de ville fera aussi sa part, de sorte que le nouvel exécutif du club ne devrait avoir aucune difficulté à recueillir la somme qui lui est nécessaire pour commencer la saison et partir sur des bases solides.

Les perspectives sont donc très belles et l'on peut s'attendre à une brillante saison de hockey au cours de l'hiver.

Grand'Mère

La perception du pont de Gr. Mère rapporte la somme de \$3891.75 en septembre dernier

Malgré la diminution sensible du nombre des touristes dans notre région depuis la fin de l'été les recettes de péage sur notre pont furent de \$3,891.75 ce que l'on considère comme très bon pour cette période de l'année. Il est traversé en septembre dernier: 75 autobus, 98 camions-automobiles, 42 voitures doubles, 1071 automobiles de Grand-Mère, 4663 automobiles de l'étranger, 30 motocyclettes, 958 voitures simples, 174 bicyclettes, 12 animaux et 8568 piétons.

Il est plus que probable que le pont, étant ouvert à la circulation durant tout l'hiver, que les taux de péages soient en vigueur durant toute la saison d'hiver.

Réunion des Tertiaires

Les membres de la fraternité du tiers-ordre de St-François ont eu leur réunion mensuelle dimanche dernier en l'église St-Paul, laquelle fut présidée par M. le curé H. Trudel.

Chez les Enfants de Marie.

La réunion mensuelle des Enfants de Marie de la paroisse St-Paul aura lieu dimanche prochain.

Visite paroissiale et recensement

Nos autorités religieuses sont à faire cette semaine la visite paroissiale et en profiteront pour faire le recensement de notre ville.

Banquet qui promet d'être un succès

M. J.-A. Robert, un "ancien" de notre ville organise pour samedi le 19 octobre prochain un grand banquet au Laurentide Inn en l'honneur de M. Geo. Chahhon. Ce banquet réunira près de 150 convives choisis parmi les plus vieux habitants de notre ville.

Prochains euhres

Les membres de l'Association des Zouaves de notre ville donneront le 18 octobre prochain, au Manège leur premier grand euhre de la saison.

Les membres de la société des Forestiers Canadiens de notre ville donneront au commencement de novembre leur euhre annuel, qui

l'annonce comme devant être un succès.

Nouvelle salle du conseil.

Les délibérations de notre conseil municipal qui se faisaient depuis plus d'un an dans la salle des réceptions de l'Externat, gracieusement mis à la disposition du conseil par la commission scolaire, se font maintenant dans la salle de l'hôtel de Ville reconstruit. Cette salle est très vaste et des mieux aménagées.

Elles disent adieu au monde.

Mlles Florine et Adrienne Lafond, filles de M. Olivier Lafond, de cette ville, viennent de dire adieu au monde pour entrer au Noviciat des Révérendes Sœurs Jésus-Marie, à Outremont, Montréal.

Les organisateurs du Chatautua

Les généreux souscripteurs qui se sont portés garants pour nous obtenir les belles soirées du Chatautua, cette année furent MM. W.-B. Scette, G.-M. Fowler, Geo. Balko, Sam Jomini, Troy Blinco, Russell Cooper, Tom Hale, Louis Armstrong, T.-R. McLagan, L.-L. Campbell, E.-J. Cleary, K.-G. Timmis, Geo. Hanna, Geo. Chahhon, J.-O. Mason, A.-E. Brown, A.-M. Alverson, Chs. Palais, B.-C. Copping, Geo. W. Backer, W.-L. Nason, H. Powell, P.-W. Bates, W.-G. Forsler, C.-E. Dalziel, Maurice Nicole, J.-A. Reed, G.-E. Brown, E.-B. Wurdle, Prof. H.-O. Keay, J.-A. Hinckley, A.-N. Budden, Geo.-R. Mayhew, D.-B. Foss, Percy Blinco, W.-R. McLeay, R. Duval, W.-E. Dixon, B.-E. Waite, W.-B. Butlerford, J.-R. Carswell, W.-J. Prudhomme, Mme Anne M. Bennett.

Divers

M. Maurice Nicole, Mlles Germaine, Georgette et Gabrielle Nicole sont en voyage à Glen Falls et Hakimer N.-Y., pour quelques jours.

Imposantes Funérailles du Dr A. Duhamel

(suite de la page 1)

cette, Edouard Baril, notaire Richard Lessard, Urbain et Albert Lessard, Dr T. Nepveu, André Lafrenière, Walter S. de Carufel, la famille Lambert, Irénée et Albert Clément, Arthur Doucet, Armand Chappellain, Hector Deshaies, W.-H. Gagné, Adolphe Vouligny, Dr C.-J. Coulombe, Charles Lemire, Joseph Morin, Ferdinand Vermette, Paul Baril Pierre Baril, Firmin Brissette, Ls Gaboury, Oscar Paquette, Eugène Lebeau, etc.

Offrandes de fleurs

M. et Mme J.-O. Pronovost, de Garneau; MM. et Mmes Jos. Déglise, Wilfrid Duchesnay, de Montréal; Ls-Georges Bédard, de Louiseville; M. Alfred Richard, M. et Mme Armand Richard, de Montréal;

Offrandes de messes

L'Association Chorale St-Ls de France, de Montréal; Urbain Lessard, de Ste-Ursule; M. et Mme Henri Duchesnay, de Montréal; M. et Mme J.-G. Duhamel, Mme Vve Alfred Richard, de Montréal; M. et Mme Ls-Georges Bédard, de Louiseville; Mlle Germaine Richard de Montréal; Mlles Cécile, Thérèse et Jeannette Duhamel, filles du défunt.

Bouquets spirituels

La famille Jos. Juncan, de Ste-Ursule, la famille Wilfrid Duchesnay, la famille Joseph Déglise, Mme et Mlle Genéau, de Montréal; M. et Mme J.-O. Pronovost de Garneau; Mlle Thérèse Duhamel, de Louiseville; Cécile et Jeannette Duhamel, de Ste-Ursule; Mlle Madeleine Duchesnay, de Montréal; la famille Nap. St-Louis, Mlle Annette Dumas, les Sœurs de la

Providence Ste-Ursule; A. Tremblay, garde-malade, Hôpital Normand et Cross, Les Trois-Rivières; M. l'abbé Emile Clément, cédé; Séminaire des Trois-Rivières; Sr Madeleine du Crucifix, de Montréal; Sr Gaudence, de Montréal; la famille Philippe Rivard, de Ste-Ursule; Napoléon Giguère.

Sympathies

Son Honneur le maire de Montréal, M. Camilien Houde, M. et Mme J.-B. Loranger, des Trois-Rivières; MM. et Mmes Jean Laporte, J.-E. Poirier, de Montréal; la famille J.-G. Duhamel, Sœur Joseph Galazanne, assistante générale de la Maison Mère de la Providence, de Montréal; MM. et Mmes Félix Desruchers, A.-Maurice Pontbriand, Mère Leroyer, Supérieure de l'Hôtel-Dieu; Sr Victoire Tiboli, MM. et Mmes Georges Bernard, J. Décorie, W. Hanty, Fernand Belleau, Rolland, de Varennes, M. et Mme Emile Duchesnay, tous de Montréal.

De Ste-Ursule

MM. et Mmes Nap. Boucher, Philippe Baril, Henri Turner, J.-O. Lessard, Alphonse Bédard, Edouard Baril, la famille Alfred Bélanger, M. Joseph Carle, Diane Lambert, Mlle Eugénie Elliott, Dr T. Nepveu, M. et Mme Joseph Bélanger, M. et Mme J.-G. Duhamel, Mme P.-Emile Désilets, vicairie; Mme Edouard Paquin, M. et Mme Joseph Bergeron, M. Edouard St-Louis, Mlle Rose St-Louis, M. et Mme Albert St-Louis.

De Louiseville

M. le Dr L.-J.-A. Legris, M. Laurent Giguère, MM. et Mmes Charles-Edouard Martin, J.-W. Gagnon, M. P.-P., la famille J.-A. Giguère, MM. et Mme J.-A. Perron, J.-E. Turgeon, Mme Vve Magloire Dumontier, la famille Jos. Lessard, MM. et Mmes Pierre Lessard, Albert Bussières, M. Emile Ferron, avocat, M. et Mme Clavis Caron, la famille Joseph Lafrenière, MM. et Mmes Noé Vanasse,

Ls Bédard, Nap. Desrosiers, Edmond Clément, Ovide Duchesnay, de St-Justin; les familles J.-A. Justa, Nap. Chevalier, J.-T. Bédard, P.-F. Dussablon, Champagne, de Montréal; J.-B. Lafrenière, de Sorel; MM. les Drs O.-E. Milot, L. Gélinais, Raoul Croisière, Adolphe Lamy, de St-Léon; M. et Mme P.-E. Casaubon, de Maskinongé; M. et Mme Henri-Paul Vanasse, de Maskinongé; Mlle A. Bordeau, garde-malade, des Trois-Rivières; M. le Dr C.-J. Coulombe, de St-Justin; Mlles Milot, d'Yamachiche; Mlle Yvette Desrochers, de Yamachiche; la famille Louis Bédard, de Maskinongé; la famille Meunier, de Yamachiche; Mlle Dolores Salail, de Sorel; M. et Mme Edouard Martin, de St-Maurice; Mlle Bernadette et Emilienne Lambert, de Grand-Mère; M. et Mme Z. Lambert, de Grand-Mère; la famille G. Bergeron, de St-Léon; la famille Jos. Grégoire, de St-Maurice; la famille Edouard Prévost, de Montréal; M. Irénée Hébert, de St-Maurice; Mlle Fernande Leblanc, de Grand-Mère; Mlle B. Guibault, institutrice, Ecole St-Marc, Rosemont; M. et Mme Georges Pinchaud, de Montréal; MM. et Mmes Antonio Brunet, Georges Lapierre, MM. Casimir Desjardins, Paul Raymond, M. et Mme Ovide Duchesnay.

Télégrammes de sympathies

M. l'abbé E. S. de Carufel, curé d'Yamachiche; M. l'abbé Landry, curé de St-François-Xavier, Les Trois-Rivières; M. et Mme Ernest Sanschagrin, de Charette; Mlle Marguerite Tétrault, de Montréal; M. Charles-Auguste Mayer, de Magog; M. et Mme J.-O. Naud, de Louville.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte, sept filles: Eva, Sr Gaudence, des Sœurs de la Providence; Alice, Mme Wilfrid Duchesnay, Lucie, Mme Joseph Déglise, de Montréal; Juliette, Mme Oscar Pronovost, de Garneau; Mlles Cécile, Thérèse et Jeannette Duhamel, de Ste-Ursule.

A la famille si cruellement éprouvée, nos plus sincères sympathies.

T'a'pas ?



TAS-PAS DÉJÀ INVITÉ TON ÉPOUSE À VENIR FAIRE UNE MARCHÉ, ET AU PREMIER COIN DE RUE ELLE RENCONTRE MADAME UNE-TELLE, AVEC QUI-ELLE ENGAGE UNE DE CES INTERMINABLES CONVERSATIONS-



UNE DEMI-HEURE PLUS TARD, TU ES ENCORE LÀ À PIÉTINER, COMME UN PION-



ET QUAND ENFIN ELLES DÉCIDENT DE SE LÂCHER, LES OMBRES DE LA NUIT COMMencent DÉJÀ À TOMBER. MADAME DÉCLARE: QU'IL EST TARD ET QU'IL VAUT MIEUX RETENIR.



TAS PAS DÉJÀ ESSAYÉ UNE BLACK HORSE? VOILÀ QUELQUE CHOSE QUI CALME L'IMPATIENCE.

dites simplement-

"Bière Black Horse Dawes s.v.p."/

Radios électriques De Forest Crosley

Simplicité d'opération et merveilleuse capacité de réception.

O-O-O

Cabinet en noyer d'une rare beauté. Huit lampes - châssis extra fort. Amplification en push pull.

Haut parleur dynamique

\$225

complet Conditions faciles

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

J.-E. GREGOIRE, Gérant

134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Représentant à Grand'Mère et à Shawinigan Falls, de même que salle d'échantillons: M. E. PINEL, 91, 2ème rue, Shawinigan Falls. Téléphone: 527-j